

LES HYPOCÉPHALES*

SOUS-TÊTES AVANT L'APPARITION DES HYPOCÉPHALES

Depuis l'époque néolithique, les égyptiens ont accordé une attention particulière à la place qu'occupent la tête du défunt et son équipement en mobilier funéraire dans le tombeau. Bien sûr, tous les objets retrouvés sous la tête du défunt ne peuvent pas être considérés comme des sous-têtes qui apportent la preuve d'une certaine coutume ou ont une importance spéciale. En substance, nous ne nous arrêtons qu'aux trouvailles qui, d'une part, prouvent le rôle privilégié de la tête dans les nécropoles de la culture examinée et dont, d'autre part, l'apparition est si fréquente qu'elles ne peuvent être interpréter comme un hasard ou un phénomène isolé, mais apportent la preuve d'un usage répété et conscient.¹

Dans la nécropole du *Tasien*² de Mostagedda, la tête repose en général a un niveau plus élevé que le corps. On a visiblement entrepris un effet pour de placer des sous-têtes destinés à rehausser la tête et à servir de mobilier funéraire. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une botte de glumes ou d'un faisceau de céréales dans un sac en toile ou en cuir, et parfois même sans recouvrement, placé sous le crâne,³ ou d'un sous-tête préparé de plusieurs couches de peaux de bête, parfois avec une bordure cousue,⁴ placées en gerbe sous le crâne. La plume placée sous la tête ou mise sur le visage peut sert de décoration plutôt que de sous-tête.⁵ Les trouvailles que l'on peut considérer comme des sous-têtes proviennent pour la plupart de tombeaux d'enfants ou exceptionnellement de tombeaux de femmes (dans l'un des deux cas, on a trouvé un squelette de femme avec un petit enfant), tandis qu'ils manquent totalement dans les inhumations d'hommes. On peut poser en tant qu'hypothèse la question suivante : au stade initial, les sous-têtes signifiaient-ils exclusivement la protection spéciale des enfants ? Prenant en considération que nous n'avons pas connaissance de sous-têtes utilisés dans des inhumations antérieures et qu'ils apparaissent pour la première fois dans les tombeaux appartenant au groupe tasién et – sauf une exception – exclusivement sous des crânes de nourrissons et d'enfants, il semble vraisemblable qu'il faut chercher l'origine de la coutume dans l'inhumation tasiénne des enfants. Il ne serait pas étonnant que la manifestation la plus humaine de la vie quotidienne – l'effort de protéger particulièrement

* Ce chapitre est la deuxième partie de la monographie sur les Hypocéphales. Pour la première partie, voir ActaArchHung 50 (1988) 29–41, L'ouvrage entier en hongrois: Napkorong a fej alatt (Disque solaire sous la tête). Budapest 1988. Akadémiai Kiadó.

¹ En résumé: P. MASSOULARD: Préhistoire et Protohistoire de l'Égypte. Paris 1949; E. J. BAUMGARTEL: The Cultures of Prehistoric Egypt. Oxford 1955–1960; W. KAISER: Stand und Probleme der ägyptischen Vorgeschichtsforschung. ZÄS 81 (1956) 87 à 109; A. SCHARFF: Die Frühkulturen Ägyptens und Mesopotamiens. (Der Alte Orient 41) Leipzig 1941; J. VANDIER: Manuel d'Archéologie égyptienne. I. L'époque de la formation, 1. Paris 1952. – Nous publions pour l'examen des cultures tasiénne et badarienne le matériel des nécropoles à Badari et à Mostagedda mises au jour par G. Brunton et C. Caton-Thomson respectivement. Il est bien connu qu'à Mostagedda, on trouve des nécropoles de toutes les époques qui à partir de Tasa jusqu'à l'époque copte permettent l'observation et de la survie et de l'apparition des monuments d'un type nouveau. (A. H. GARDINER: Egypt of the Pharaohs. Oxford 1961. 392;

en résumé voir: M. MURRAY: Burial customs and beliefs in Predynastic Egypt. JEA 42 (1956) 86 à 89. Résumé du sujet et de la littérature: J. VERCOUTTER: L'Égypte et la vallée du Nil. I. Des origines à la fin de l'Ancien Empire. Paris 1992. 97 et suiv.)

² G. BRUNTON: Mostagedda and the Tasién Culture. British Museum Expedition to Middle Egypt. 1rst and 2nd years 1928, 1929. London 1937.

³ N° 408 Enfant, N° 426 Enfant, N° 2840 Femme avec un petit enfant. On peut y classer le tombeau de femme N° 2677, certes découvert dans une nécropole de l'époque de la IV^e dynastie, mais où la position du défunt et son équipement funéraire (recouvrement en jonc et en peau de bête, poterie, emballage en toile sur la tête et botte de glumes trouvée sous le crâne) rendent incontestable son appartenance à la culture tasiénne = G. BRUNTON, Mostagedda, 96.

⁴ N° 464 Femme. La tête reposait sur un coussin en cuir de plusieurs couches, à bordure cousue.

⁵ N° 2913 Enfant. Derrière la tête quelques plumes, N° 448, Deux enfants (A–B) Sur la partie du visage du crâne de A: plume.

les petits enfants – ait servi de point de départ à la coutume des sous-têtes, coutume qui, plus tard, nous allons le voir, s'est répandue sans restriction de sexe et d'âge.

Dans les tombeaux du *Badarien* (Badari, Mostagedda), le mobilier funéraire placé sous le crâne s'est multiplié autant du point de vue de son nombre que de celui de son type.⁶ Le sous-tête le plus fréquent reste le tas de glumes et de grains de céréales, dans la plupart des cas sans sac de peau ou en toile.⁷ Le coussin en peau est plus fréquent qu'à l'époque tasiennne. On le retrouve avec des bordures cousues, disposé en gerbe ou en botte sous la tête.⁸ D'après les données, c'est ici que *le disque en jonc* apparaît pour la première fois sous la tête dans un cas recouvrant le visage.⁹ Il s'agit là de l'utilisation pratique la plus ancienne de *hnm.t wr.t* apparaissant sur les frises de cercueils de la Première Période Intermédiaire. Des poteries d'argile – des plats, des tasses et des cruches – ont été également trouvées sous la tête des défunts, remplies de cadeaux ou vides. Dans quelques cas, le crâne avait disparu et sa place était occupée par un plat profond. Les observations portent à croire que l'absence de la tête s'explique par un accident.¹⁰ Sur les têtes, on a observé des recouvrements en toile de plusieurs couches.¹¹ Autre mobilier : plumes, coquilles, ustensiles en pierre sous la tête ont servi d'ornement ou de cadeau. Les pièces de résine trouvées autour de la tête et du corps sont les préfigurations des cadeaux de résine et d'encens figurant sur les frises des cercueils.¹² On trouve des statuettes de petite taille sous la tête et devant le visage, mais également près d'autres parties du corps, brisées en plusieurs pièces.¹³ Leur rôle comme protecteur magique non seulement de la tête, mais du cadavre entier, est incontestable.

C'est l'*Amratien* qui apporte des données sur la I^{ère} époque de la civilisation nagadienne.¹⁴ Les sous-têtes utilisés ne sont pas différents des précédents.¹⁵ On n'a pas trouvé de tas de glumes ou de grains de céréales, ni de disques en jonc sous le crâne. Le disque plat en pierre, en argile ou en albâtre, continue à être utilisé.¹⁶ On a observé des peaux de bête en plusieurs couches à moitié fourrées sous la tête, à moitié à droite de la tête.¹⁷ En résumé, on peut constater que les inhumations d'Amrah, surtout celles du groupe sud, se caracté-

⁶ Nécropoles: Mostagedda (G. BRUNTON: Mostagedda) et Badari (G. BRUNTON-G. CATON-THOMPSON: The badarian civilisation and predynastic remains near Badari. British School of Archaeology and Egyptian Research Account 1924. London 1928).

⁷ Mostagedda: N° 449 Homme; N° 302 Homme; N°s 313, 500, 2704 B (leur sexe est incertain) avec des lambeaux de peau de bête, vraisemblablement restes de coussin (= G. BRUNTON: Mostagedda, 41).

⁸ Mostagedda: N° 444 Homme. La tête manque, on trouve une boule de peau à sa place; N° 1219 Femme. Coussin en peau; N° 1250 Femme. Boule de peau de plusieurs couches; N° 1270 Femme. Coussin en peau; N° 2002 Femme. Sac en peau devant le visage; N° 2224 A Homme. Devant le visage, un coussin en peau rempli de grains de céréales. – Badari: N° 5802 Femme. Boule de peau; N° 5806 Homme. Coussin en peau à bordure cousue. (BRUNTON-CATON-THOMPSON: The Badarian civilisation, 19.)

⁹ Mostagedda: N° 442 Adolescent; N° 458 Enfant. Sur la tête, des traces de recouvrement en toile; N° 2702 sexe incertain. Seule la tête subsiste, autour d'elle les restes du disque en jonc; N° 2710 Femme. Disque en jonc couvrant le visage; N° 465 Enfant. – N'apparaît pas à Badari. Brunton note que les disques évoquent surtout les disques soudanais récents en jonc coloré (Mostagedda, 58).

¹⁰ Mostagedda: N° 2001 son sexe est incertain, tasse de type RB; N° 2232 Homme; N° 205 Homme. A la place de la tête, un plat de type SB. Pour l'explication du manque de la tête, voir la description du tombeau dans les œuvres de: BURTON-CATON-THOMPSON: The Badarian civilisation 33, 42, 45, et de J. VANDIER: Manuel I, 1. 194. Placer des pots sous la tête est une coutume très fréquente à Mos-

tagedda et à Badari, comme le prouvent les descriptions des tombes et les index des deux publications citées.

¹¹ Mostagedda: N° 458 Enfant. – Badari: dans 7 cas sur 16, seule la tête était enroulée dans une toile, on peut constater en toute certitude: 3 femmes, 1 homme et 1 enfant. (BRUNTON-CATON-THOMPSON: The Badarian civilisation, 19).

¹² Plume = Mostagedda: (BRUNTON: Mostagedda, 57–58 plume d'aigrette blanche) N° 443 Femme (?); N° 1005 Homme. Il tient une pièce de résine dans la main; N° 2211 Enfant. Sur le front, une grande pièce de résine. La résine, en tant que mobilier funéraire, est assez fréquente dans les tombeaux: N°s 1215, 1229, 595, 1005, 2211, 3555, 2229, etc. – Coquille = Mostagedda: N° 467 Femme; N° 495 Enfant. – Badari: sans numéro. Femme. – Ustensiles en pierre = Mostagedda: N° 303 Nourisson; N° 457 Femme (?); N° 494 Femme. Immédiatement près de la tête: N° 467 Femme; N° 2235 Homme.

¹³ Mostagedda: N° 494 Femme (BRUNTON, Mostagedda, 36, 86, Pl. XXVI. 3–5).

¹⁴ D. RANDALL-MACIVER-A. C. MACE, El Amrah and Abydos 1899–1901. EEF (Special Extra Publication) I–II. London 1902. Pour un résumé de la périodisation et la littérature négadiennes: J. VERCOUTTER: L'Égypte et la vallée du Nil, 107–114, 140–159.

¹⁵ Est à considérer comme cas exceptionnel le prématuré enterré sous la tête de la femme morte: Amrah b 17. Des perles en faïence, en or et en lapis lazuli ont été trouvées autour de la tête (RANDALL-MACIVER: *op. cit.* 20).

¹⁶ Amrah: b 137. Protodynastique (p. 28)

¹⁷ Amrah: a 23. Protodynastique (p. 36, pl. V, 1.)

térisent par le démembrement intentionnel des cadavres.¹⁸ Tandis que d'une part la présence dans un tombeau de plusieurs cadavres démembrés a une importance du point de vue chronologique, d'autre part ce fait est un facteur de trouble dans l'observation des trouvailles.¹⁹ Il semblerait qu'on plaçait habituellement un plat ou un disque sous la tête des cadavres démembrés et enroulés dans une peau. Dans certains cas, la tête a été détachée et un plat a été mis à sa place. La présence du coussin en cuir, devenue plus rare, est en rapport avec la disparition progressive du recouvrement en peau de bête et du sous-tête en jonc, observée à l'époque proche de la période dynastique.²⁰

Les trouvailles de Gerzeh²¹ et d'Abusir el-Meleq²² du *Gerzéen* (Nagada II) méritent une attention particulière. Wainwright a observé dans la nécropole de Gerzeh la coutume du démembrement intentionnel des cadavres au milieu de Nagada II. Ses estimations les plus prudentes, excluant les tombeaux bouleversés ou même probablement réutilisées pour des enterrements postérieurs, lui permettent de constater le démembrement de 12 cadavres sur 42.²³ En quelques cas de démembrement portant sur la tête, le pied, la cheville, le poignet et la cuisse, l'assemblage des membres a pu être démontrés.²⁴ La plupart des défunts ont été recouverts de jonc ou de toile. Un enveloppement en peau n'a été trouvé en aucun endroit de la nécropole.²⁵ On n'a pas observé de sous-têtes. Le manque de sous-tête peut s'expliquer par une coutume particulière et sans pareille : le remplissage des crânes avec du sable.²⁶

On a observé des fissures sur la voûte du crâne, autour desquelles l'os s'est cassé en plusieurs pièces. Cependant, les fragments et les éclats sont restés à leur place, le creux de la tête a été complètement rempli de sable, ce qui a empêché l'effondrement des os et ainsi la tête a donné l'impression d'être parfaitement intacte. Lors de l'enlèvement d'un fragment d'os, le sable de remplissage a gardé l'empreinte négative de l'os. Sans doute le sable ne s'était-il pas infiltré à travers les fissures, car lorsque le crâne vide s'est fendu, ce sont les fragments d'os qui auraient dû tomber les premiers dans le creux du crâne. La pénétration à travers les fosses nasales et les cavités orbitaires est probable, mais même cela n'explique pas comment le crâne s'est rempli au-delà de leur niveau. Le sable a dû pénétrer de toute façon avant que la tête ne se fende (et peut-être s'est-elle fendue justement à cause du remplissage avec du sable) et a dû remplir même le plus petit compartiment, parce que le crâne – en dépit des cassures extérieures – était totalement intact. En outre, on a remarqué le remplissage avec du sable dans les tombeaux où les cadavres étaient couverts d'argile et le sable n'avait pas pu pénétrer par sa seule force.

Toutes ces observations montrent que nous sommes en présence d'un exemple étonnamment ancien de la conservation de la tête, exemple jusqu'ici unique en Égypte,²⁷ qui mérite d'autant plus l'attention qu'elle

¹⁸ RANDALL-MACIVER: *op. cit.* 7–8. – Enterrement de cadavre en position contractée: J. VANDIER: *Manuel I.* 1. 248. Pour le démembrement dans les tombeaux d'Amrah: J. VANDIER, *op. cit.* 245, 252; B. MIDANT-REYNES: Contribution à l'étude de la société pré-dynastique. SAK 14 (1987) 185–224 = 21 et 22 et n. 40; J. VERCOUTTER: *op. cit.* 113, 159.

¹⁹ On a observé un rite de démembrement similaire à Hureidha (CATON-THOMSON: *The tomb and Moon Temple of Hureidha Hadrahamaut. Report of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London* 15 [1941] 71, 93.)

²⁰ RANDALL-MACIVER-MACE: *op. cit.* 31 i.; BRUNTON-CATON-THOMPSON: *The Badarian civilisation*, 39, 53; G. BRUNTON: *Matmar. British Museum Expedition to Middle Egypt 1929–1931*. London 1948, 17.

²¹ W. M. F. PETRIE-G. A. WAINWRIGHT: *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh. Egyptian Research Account* 18. London 1912.

²² A. SCHARFF-G. MÖLLER: *Die archäologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir el-Meleq. Veröffentlichung der Deutschen Orient-Gesellschaft* 49. Leipzig 1926.

²³ Gerzeh = aux jambes 5, à la tête 4, à la cheville et au poignet 2, à la cuisse 1: N^{os} 67, 123, 137, 138, 142, 200, 206, 251. Dans la tombe N^o 67, la tête a été séparée du corps, mais on trouve un collier au cou, ce qui est une preuve de plus qu'il ne s'agit pas de tombes pillées (WAINWRIGHT *op. cit.* 8–11).

²⁴ Comme dans les nécropoles postérieures où on a observé le

rite de l'inhumation avec démembrement (Nagada, Ballas, Medum, Deshasheh, Zaraby).

²⁵ WAINWRIGHT *op. cit.*, 6.

²⁶ Gerzeh: N^o 142 (WAINWRIGHT *op. cit.* 7, pl. II, 10.)

²⁷ Bien que tout semble indiquer que le développement de la momification soit basé sur l'observation de la conservation des cadavres enterrés dans le sable chaud (en résumé: A. LUCAS, rev. by J. R. HARRIS: *Ancien Egyptian Materials and Industries*. 4th ed., London 1962. «Mummification» 270 et p.s. et G. ELLIOT SMITH-W. R. DAWSON: *Egyptian Mummies*. London 1924, 23, récemment: S. IKRAM-A. DODSON: *The Mummy in Ancient Egypt*. London 1998), l'utilisation directe du sable ne peut pas être démontrée avant la XXI^e dynastie, quand on a introduit – entre autres – du sable et de l'argile sous la peau du défunt, pour le conserver dans un état qui ressemble à celui d'un corps vivant (G. ELLIOT SMITH: *Contribution to the Study of Mummification in Egypt, with special reference to the various methods employed in the XXIst and XXIInd Dynasties*. Mémoires de l'Institut égyptien. Cairo 1905). Cette règle n'est rompue que par une exception, à savoir l'exemple des soldats de Mentuhotep II. En effet, sur le corps des guerriers morts au champ de bataille, il n'y a dans aucun cas trace de la procédure de momification, par contre il est certain qu'avant l'enveloppement, les cadavres ont été laissés pendant un certain temps allongés dans le sable (D. E. DERRY: *Methods of Mummification practised at different periods. Eleventh Dynasty*. In: R. Engelbach (ed.): *Introduction to Egyptian Archaeology*. Cairo 1956, 173).

est toujours liée à l'inhumation avec démembrement. L'opération visait la conservation intentionnelle de la tête en état parfait dans un but religieux. Les perles trouvées dans le sable remplissant le creux du crâne justifient elles aussi cette conclusion.²⁸ Il semble probable que la procédure particulière servant à conserver la tête excluait ou du moins rendait superflue l'utilisation des sous-têtes habituels.

On peut considérer comme un parallèle intéressant de cette coutume funéraire spéciale l'inhumation du crâne trouvé dans la couche néolithique la plus ancienne de Jéricho.²⁹ Là, on remplissait les crânes de sable et on les scellait au cou avec du plâtre. Quand on avait retiré les parties molles du visage, les traits du visage étaient modelés en plâtre, et une coquille était placée dans la cavité orbitaire. Les modèles de Jéricho peuvent être considérés comme étant à peu près de la même époque que l'inhumation gerzéenne.³⁰ Dans les deux cas, nous pouvons voir une manifestation de la croyance dans l'au-delà qui voulait préserver l'être humain en conservant la tête, et même en «lui rendant la vie».

Outre les poteries ou les plats en pierre³¹ occasionnels sous la tête des défunts, on a observé à Abusir el-Meleq un cas où la plaque en argile dans le tombeau – destinée à cuire la bête offerte en sacrifice – avait été cassée et une de ses pièces placée sous le crâne du défunt.³² En dehors les types de sous-têtes connus des nécropoles antérieures et la pièce d'argile isolée mais ayant sans doute une importance religieuse, c'est dans cette nécropole qu'on peut démontrer la première apparition de la forme primitive de l'*appui-tête* : le bloc en pierre de calcaire placé sous le crâne du défunt.³³

Démembrement intentionnel du cadavre. Dans les nécropoles de la période Nagada I et II, c'est-à-dire dans un groupe cohérent de ces nécropoles, les tombes mises au jour témoignent du rite de démembrement intentionnel des cadavres. Les exemples les plus authentiques sont fournis par les nécropoles d'Amrah et de Gerzeh,³⁴ mais on a aussi observé une procédure similaire dans les nécropoles de Nagada et de Ballas.³⁵ Bien que le nombre des cas et le caractère séparé des inhumations indiquent que la coutume était assez exclusive et se limitait à une population restreinte, son existence est incontestable. Surtout à cause des datations hâtives et du mobilier mal interprété, les fouilles à Nagada et à Ballas de Petrie et de Quibell ont semé le doute chez les chercheurs, doute que les résultats des recherches de Reisner³⁶ et de Lythgoe,³⁷ menées également à Nagada, n'ont fait qu'agrandir, pourtant, les exemples des tombeaux intacts prouvant le rite du démembrement sont

²⁸ Gerzeh: N° 76, cornaline et or; N° 138, cornaline; N° 142, cornaline et argile

²⁹ A. JIRKU. Die ältesten plastischen Kunstwerke des Alten Orients. FuF 28:2 (1954) 56–57. Abb. 1 à 3.

³⁰ H. BRUNNER a vu les parallèles des crânes de Jéricho dans les modèles des têtes de réserve de Gizeh et dans les crânes couverts de stuc de l'époque de la IV^e–VI^e dynasties (H. Brunner: *Altorientalische Gesichtsmasken in ihrem Zusammenhang mit der Kunst*. FuF 28:2 (1954) 330–332, Abb. 1–3). Toutefois, les têtes de réserve et les crânes stuqués cités en tant que parallèles égyptiens sont de loin postérieurs à ceux de Palestine, et bien qu'ils puissent être considérés comme souvenirs d'une coutume originaire des ambitions identiques, les pièces égyptiennes reflètent une conception de l'au-delà plus complexe du point de vue religieux, et du point de vue social. On trouve les analogies les plus proches des modèles de Jéricho dans les inhumations gerzéennes: le «traitement» identique des crânes – remplissage de terre (de sable) – constitue le lien étroit entre les deux phénomènes, lien renforcé aussi par l'identité d'âge des trouvailles.

³¹ N° 53 b 4. «Wellenhenkeltopf»; N° 29 b 9. Plat en calcaire. (A. SCHARFF *op. cit.*)

³² N° 1037 (A. SCHARFF *op. cit.* 152)

³³ N° 21 i 2 (A. SCHARFF *op. cit.*, 124–125): Qau: dans une tombe protodynastique, on a trouvé une brique sous la tête (G. BRUNTON: *Qau and Badari I*. British School of Archaeology 29. London 1927); N° 852 Femme = pl. X: W. M. F. PETRIE: *Objects of*

Daily Use. London 1927. 33. = D'un tombeau de Tarkhan: N° 1608: 2051.

³⁴ LÄ IV. 300. Voir la bibliographie *ibid.*

³⁵ W. M. F. PETRIE–J. E. QUIBELL: *Neqada and Ballas*. London 1895; J. E. QUIBELL: *Ballas*. London 1896. – Le matériel des fouilles ici accomplies est encore problématique surtout du point de vue chronologique et nécessite une évaluation complémentaire. Dans ce domaine, les analyses de E. BAUMGARTEL sont fondamentales, en partie dans son œuvre de synthèse (E. BAUMGARTEL: *The Prehistoric Egypt I*. Oxford 1955), en partie dans son livre relatif aux fouilles de Petrie (E. BAUMGARTEL: *Petrie's Naqada Excavation*. A Supplement. London 1970). Nous traiterons les fouilles de Nagada de G. A. REISNER et A. M. LYTHGOE plus tard. – Voir encore: W. M. DAVIS: *Cemetery T at Nagada*. MDAIK 39. 1983. 13–18.

³⁶ G. A. REISNER: *A provincial Cemetery of the Pyramid Age. Naga-ed-Dêr*. III. Oxford 1932; *Idem*: *The Development of the Egyptian Tomb down to the Accession of Cheops*. Cambridge (Mass.) 1936.

³⁷ A. M. LYTHGOE. *The Predynastic Cemetery N 7000*. In: D. Dunham (ed.): *Naga-ed-Der*. IV. Berkeley–Los Angeles 1965. – L'expédition Hearst a travaillé à Nagada entre 1901 et 1903 sous la direction de Reisner; les travaux dans la nécropole prédynastique N. 7000 ont été dirigés en 1902 par Lythgoe. Voir la critique du volume: P. J. UCKO: *The Predynastic Cemetery N. 7000 at Naga ed-Dêr*. CdE 42 (1967) 345–353.

authentiquement attestés et peuvent être considérés comme la survie des coutumes d'Amrah et de Gerzeh et comme étant en relation étroite avec celles-ci.

Outre le découpage des membres³⁸, les exemples de Nagada et de Ballas soulignent l'importance attachée à l'enlèvement de la tête. La position de la tête séparée du tronc se présente de deux façons : 1) on déplaçait la tête tout en la laissant dans le tombeau.³⁹ Voici les cas qui se sont présentés : a) le crâne était dans une position retournée, mais il était resté au bout du cou ;⁴⁰ b) le crâne se situait loin du squelette ;⁴¹ c) elle se trouvait en haut de la poterie mise devant le cou ;⁴² d) le crâne manquait totalement ;⁴³ e) on mettait un vase ou un œuf d'autruche à la place du crâne.⁴⁴ 2) la tête était enterrée séparément, dans une tombe distincte. Lors de ces «inhumations de crâne», on plaçait généralement la tête sur un sous-tête, dans la plupart des cas sur un amas de pierres ou sur une brique.⁴⁵ Dans un grand tombeau, on a trouvé, séparé des os mis en pile, six crânes posés debout, placés sur terre, avec des vases à côté d'eux. Dans ou sous les crânes, il y avait des perles ou des coquilles, dans un cas on a utilisé ici aussi un sous-tête en brique.⁴⁶ Le déplacement du crâne du défunt ou son placement dans une tombe séparée témoigne de l'importance particulière attachée à la tête,⁴⁷ importance qu'on soulignait en mettant la tête debout, à un endroit privilégié, sur une pierre ou une brique. Il semble qu'en Égypte la coutume de l'inhumation avec démembrement soit liée à une manière caractéristique de traiter ou de placer de la tête.⁴⁸ C'est ce que font penser les crânes de Gerzeh, remplis de sable – parfois de sable mêlé de perles –, ainsi que les inhumations de Nagada et de Ballas. A Ballas, les pierres servant à assurer un placement particulier aux crânes, et surtout les briques mises sous la tête attirent l'attention sur l'utilisation première de l'appui-tête.

L'égyptologie a pris acte tacitement des preuves archéologiques qui démontrent la coutume de l'inhumation avec démembrement. En même temps que, sur la base d'un examen rigoureux des données archéologiques, J. Vandier a constaté la pratique de la coutume selon l'époque, le lieu et le caractère⁴⁹ dans son manuel résumant d'une manière très détaillée la préhistoire de l'Égypte, un débat s'est déroulé autour de l'évaluation des données du point de vue de l'histoire des religions. Il est bien connu que H. Kees a nié l'existence du démembrement en Égypte à n'importe quelle époque⁵⁰, se basant d'une part sur les observations des fouilles de Reisner,⁵¹ d'autre part sur les recherches relatives au développement et à la période première de l'embaumement faites par K. Sethe dans les Textes des Pyramides.⁵² Si nous abordons ici plus en détail l'examen des deux opinions qui nient le démembrement, notre objectif n'est pas en premier lieu de prouver l'existence d'un rite funéraire dûment documenté, mais de souligner une coutume funéraire dont le souvenir est manifesté dans la littérature funéraire et qui était un élément essentiel des efforts tendant à la protection de la tête. En outre, nous souhaitons, dès l'abord, fonder le rôle particulier de la tête sur des faits.

G. Reisner, sur la base de l'examen des tombes de Nagada, tombes archaïques et de l'Ancien Empire, a attribué le déplacement de certains membres de cadavres intacts aux facteurs jouant un rôle dans le dépérissement naturel des cadavres, à la genèse des phénomènes qui – d'après ses vues – «ont pu donner

³⁸ J. E. QUIBELL: Ballas, 32–33 (Petrie).

³⁹ Par la suite, nous ne citerons que les exemples des tombes non altérées, où on n'a remarqué ni pillage, ni déplacement d'autre origine lors des fouilles.

⁴⁰ Nos 530; 1419; 1420.

⁴¹ N° 315 = dans le coin sud-ouest du tombeau, en face d'une poterie; N° 107 = au pied; N° 1505 = deux cadavres, les deux crânes au bord de la fosse; B.70 = la tête entre les genoux.

⁴² Nos 845; 1377.

⁴³ Nos 31; 37; 1105; B.50; 1388.

⁴⁴ N° 227 = petites poteries à la place de la tête; N° 1377 = grande poterie; N° 1480 = œuf d'autruche; Cem. T = dans deux cas: poterie et œuf d'autruche.

⁴⁵ Nos 18; 541 = sur un amas de pierre; N° 57 = sur une brique; N° 54 = droit sur des os et des ustensiles en pierre; N° 29 = placé,

ensemble avec le cadavre, sur des pierres entassées sur le corps; N° 1827 = seul le crâne, autour de lui 7 pendants en argile; N° 1828 = seule le crâne, sans mobilier.

⁴⁶ Cem. T. N° 5 D (perles); E (coquilles); F (sur brique).

⁴⁷ M. A. MURRAY *op. cit.* 92.

⁴⁸ Cela n'a pas pu être déterminé à Amrah, lieu d'inhumation massive dans un tombeau.

⁴⁹ J. VANDIER: Manuel I, 1. 171, 248, 252.

⁵⁰ H. KEES: Totenglauben und Jenseitsvorstellungen der alten Ägypter. Berlin 1956: 2, 17.

⁵¹ G. A. REISNER: Nega-ed-Der. III. 11–12.

⁵² K. SETHE: Zur Geschichte der Einbalsamierung bei den Ägyptern und einiger damit verbundener Brauche. SPAW Berlin 1934, 211–239.

l'impression du démembrement».⁵³ On a démontré la justesse de son opinion selon laquelle même l'état d'un caveau intact ne correspond pas à celui de la fermeture du tombeau. La position de Reisner se base sur l'observation attentive de la nécropole de Nagada. C'est une loi qui est à considérer comme valable pour les inhumations faites pendant la période prédynastique, à l'époque de l'Ancien Empire et également par la suite. Cependant, les arguments invoqués ne peuvent servir de base à la thèse de l'auteur, qui les applique à tous les rites funéraires et aux inhumations préhistoriques.⁵⁴ Les tombes à Amrah, Gerzeh et Nagada prouvant l'inhumation avec démembrement ne disposaient pas encore des conditions aptes à susciter les modalités du dépérissement naturel pouvant faire l'impression du démembrement. Le défunt n'était couvert ni de chambre sépulcrale bâtie, ni de toiture artificielle, ni de cercueil ou de caisse, dont l'écroulement aurait pu provoquer le déplacement accidentel des membres du corps et l'éloignement de la tête. Ni à Amrah, ni à Gerzeh il n'y a d'appuis-têtes en bois, dont la pourriture aurait pu provoquer la séparation de la tête et du corps. Par contre, les crânes remplis de sable mêlé de perles prouvent clairement l'enlèvement de la tête. Les appuis primitifs placés sous la tête étaient des pierres ou des briques et lors de l'ouverture de la tombe, ces sous-têtes ont gardé leur emplacement originnaire.

La présence du crâne mis sur un tas de pierres et de poteries placé loin du corps, la poterie et l'œuf d'autruche mis à la place de la tête, ainsi que l'enterrement des crânes dans une tombe séparée sont encore moins explicables par le dépérissement naturel. Les observations faites dans les tombeaux archaïques et de l'Ancien Empire ne sont pas applicables aux inhumations prédynastiques, étant donné que dans les tombeaux de l'époque historique, les défunts étaient enterrés à un niveau plus développé (dans des chambres sépulcrales bâties, en cercueils, en caisses, etc.) qu'à l'époque prédynastique. Leur réunion pourrait être trompeuse par cela même qu'elle néglige une différence essentielle résultant de la situation historique. Dans les tombeaux à l'époque prédynastique et sous l'Ancien Empire, il y a une grande différence entre l'enterrement de la classe sociale dirigeante et celui des pauvres. Cette différence se manifestait non seulement dans la quantité et la qualité du mobilier funéraire, mais également dans l'enterrement dans une position allongée ou contractée, en cercueil ou seulement enroulé en toile ou en jonc, avec la tête au Sud ou au Nord, face vers l'Est ou l'Ouest, c'est-à-dire la différence se manifestait par des facteurs qui influencent les idées fondamentales des rites d'enterrement.⁵⁵ Dans les rites funéraires de l'Ancien Empire, c'est la situation sociale qui déterminait en premier lieu la modalité de l'inhumation et cela était valable – avec des modifications mineures – pour le territoire de la Haute-Égypte et de la Basse-Égypte. À l'époque préhistorique, surtout à l'époque de Nagada I et II, on peut observer des coutumes d'inhumation changeantes par endroit ; même dans les rites funéraires des nécropoles de la Haute-Égypte, il y a de grandes différences par exemple entre le groupe d'Abydos et le groupe du sud et les coutumes funéraires des nécropoles de la Moyenne-Égypte montrent une image tout à fait différente de celles-ci.⁵⁶ Les différences entre les inhumations des communautés dispersées de l'époque préhistorique cessent progressivement à l'époque historique et dans l'empire unifié les caractéristiques locales perdent lentement leur importance, puis disparaissent. C'est la différence selon le rôle occupé dans la société qui devient dominante : elle se manifestera désormais dans les coutumes d'enterrement égyptiennes pendant trois millénaires.

Les modalités du dépérissement naturel dans une époque déterminée historiquement, provenant de la phase plus développée des coutumes de l'inhumation n'expliquent pas les changements de l'enterrement

⁵³ Reisner a résumé les facteurs du dépérissement naturel dans les points suivants: a) le corps placé dans une caisse ou dans un cercueil s'est déplacé au cours du transport dans la chambre sépulcrale; b) les fissures et les enfoncements de la couverture ou des côtés du cercueil en bois ont pu blesser le corps et couper certaines parties du corps; c) la toiture couvrant la tombe a cassé le cercueil et a dispersé une partie des os; d) le corps s'est déplacé au cours du processus de la décomposition biologique et par cela les os se sont retrouvés plus loin du corps; e) l'appui-tête en bois a provoqué la disjonction et l'éloignement du corps. Maintes fois, l'appui-tête a également péri et il n'en est resté que de la poussière noire sous la

tête; f) parfois, la brique ou la pierre posées sous la partie tête du cercueil s'est déplacée lors de l'installation finale ou plus tard, sous l'effet des travaux de terrassement lorsqu'on a creusé une tombe à proximité et cela a affecté le squelette. (Naga-ed-Dêr. III. 11–12)

⁵⁴ «The evidence of thousands of intact burial chambers proves conclusively that dismemberment as a burial custom was never practised in any period in Egypt.» (Naga-ed-Dêr. III. 12.; cité par H. KEES aussi: Totenglauben, 17, note N° 22.

⁵⁵ A. C. MACE: *The Early Dynastic Cemeteries of Nega-ed-Dêr II*. Leipzig. 1909. 31–35.

⁵⁶ J. VANDIER: *Manuel*, I, 2. 683.

préhistorique en général et ne peuvent pas être appliquées en particulier aux tombes dans lesquelles l'inhumation a eu lieu avec démembrement, étant donné qu'il manque l'identité des conditions sociales et techniques, fixées en tant que base de l'examen.

Reste cependant l'argument considéré comme le plus concluant et le plus fréquemment avancé de l'opinion niant le rite de l'inhumation avec démembrement : le témoignage de plusieurs milliers de tombes qui contiennent des cadavres intacts en opposition avec le nombre infime d'inhumations prouvant le démembrement intentionnel. Toutefois, cette disproportion n'est surprenant que dans le cas où nous examinons la masse des tombes préhistoriques en ignorant les caractéristiques de l'époque et du lieu. Dans une seule nécropole la majorité (Amrah) ou un cinquième (Gerzeh) des tombes plaident en faveur de la pratique de la coutume locale, même si dans beaucoup d'autres nécropoles le rite de démembrement n'était absolument pas pratiqué. Dans les immenses nécropoles de Nagada et de Ballas, nécropoles prédynastiques et aux cadavres intacts, les tombeaux de la minorité pratiquant le rite du démembrement, minorité à considérer comme minime, se séparent de la masse des tombes de cadavres intacts pour former des groupes particuliers.⁵⁷ Dans les nécropoles communes, le caractère exclusif de l'inhumation avec démembrement est partout frappant. Le phénomène inhabituel et divergeant de la grande moyenne permet souvent de supposer la survie d'une coutume aux racines ancestrales, éventuellement le début d'une coutume ou justement la présence d'une pratique se détachant de la moyenne et ne s'y résorbant pas. Les exemples de l'inhumation avec démembrement se classent dans la première et la deuxième catégories également et peuvent en outre prouver la probabilité du troisième cas : la rupture claire avec la coutume funéraire massive, localement unitaire. Les raisons s'expliquent par des points de vue chronologiques ou par des relations intenses avec d'autres cultures, éventuellement par la diversité ethnique.⁵⁸ Sur la base du témoignage des trouvailles, on peut constater seulement que l'inhumation avec démembrement se limitait à un cercle restreint, mais était un rite d'inhumation existant qui ne s'est pas répandu dans la vallée du Nil, mais dont la contestation et la réprobation a laissé des traces profondes dans les textes reflétant les idées funéraires de l'époque historique.

K. Sethe a étudié dans les Textes des Pyramides le développement de l'embaumement et l'évolution des procédures, allant de la forme primitive, à la forme plus développée de la conservation. C'est particulièrement sur la base de la confrontation de deux types de texte – d'abord la réunion des *os*, puis l'unification des *membres* –⁵⁹ qu'il est arrivé à la conclusion que la première étape avait été la protection des corps non conservés, puis avait suivi la coutume de la momification utilisant des procédures d'embaumement.⁶⁰ Sur cette base, il a réfuté l'opinion de G. Wainwright qui voyait un rapport entre l'inhumation avec démembrement et le rite qu'il croyait reconnaître dans les Textes des Pyramides. K. Sethe a constaté que les Textes des Pyramides ne parlent pas d'un rite de démembrement réel. En même temps, il est étonnant que son analyse des textes est en harmonie totale avec le témoignage des trouvailles. Le matériel des tombes prouve que le développement de la procédure de conservation n'est nullement en contradiction avec l'existence antérieure de l'inhumation avec démembrement, et encore moins avec son reflet dans les Textes des Pyramides. Pour l'essentiel, l'opinion de K. Sethe a été défendue par S. Morenz qui, dans l'un des Textes des Pyramides faisant référence à l'ajustage de la tête et des os (Pyr. 572 c), explique le désir de la protection de la tête par le fait que dans l'inhumation préhistorique en position contractée la tête avait pu aisément se séparer du tronc. En effet, le texte évoque son maintien magique en place.⁶¹ L'observation des cadavres démembrés dans les nécropoles Nagada I et II prouve que les Textes des Pyramides parlent du démembrement rituel, et conscient.⁶²

⁵⁷ M. A. MURRAY *op. cit.* 90–93.

⁵⁸ Dans ses publications sur Nagada et sur Ballas, Petrie a fait la liaison avec un peuple étranger et a daté les tombeaux à l'époque après la VI^e dynastie. J. de Morgan a été le premier à signaler le caractère prédynastique de l'inhumation (J. de MORGAN: Recherches sur les origines de l'Égypte Antique. I–II. Paris 1896–1897). La révision et l'identification du matériel ont été faite par E. J. Baumgartel: voir ci-dessus, note N° 35.

⁵⁹ K. SETHE: Einbalsamierung, 214–215.

⁶⁰ Pyr. 447 et 835 a–c.

⁶¹ S. MORENZ: Ägyptische Religion. Stuttgart 1960. 209.

⁶² La question de savoir dans quelle mesure le motif du démembrement du dieu dans la légende d'Osiris garde le souvenir de la coutume d'inhumation ancestrale et dans quelle mesure le rite lui-même a joué le rôle de préfiguration a été examinée par A. Hermann, qui a amplement étudié les traditions de l'Antiquité et les traditions récentes et analysé les trouvailles archéologiques et sources écrites égyptiennes. A. HERMANN: Zergliedern und Zusammenfüngung. Religionsgeschichtliches zur Mumifizierung. Numen V, III. Leiden 1956. 81–96.

A l'Époque Archaïque⁶³, il n'y a pas de sous-têtes caractéristiques dans les tombes. Les types antérieurs disparaissent et il semble que l'intérêt porté à la tête du défunt ne se manifeste que dans les poteries d'argile ou les vases de grès placés auprès d'elle, on continue à trouver des tasses, des plats devant, sous ou derrière le crâne.⁶⁴ Cependant, c'est à l'époque thinite qu'apparaît et se développe l'appui-tête, cet objet quotidien usuel très important du point de vue de la protection de la tête et en même temps mobilier funéraire.

L'apparition de l'appui-tête à l'époque archaïque n'est qu'une hypothèse à cause du manque des monuments datés de manière certaine.⁶⁵ Toutefois, le fait que la première représentation de l'appui-tête datée authentiquement provient du tombeau de Hesiré, tout au début de l'époque de la III^e dynastie,⁶⁶ et que cette représentation montre déjà trois formes avancées de ce type d'objet, révèle que le développement du mobilier funéraire – et de l'objet appartenant à l'équipement domestique quotidien⁶⁷ – du bloc de pierre placé sous la tête jusqu'à l'appui-tête à une ou à deux colonnes avec abaque a dû avoir lieu à l'époque des I^{re}–II^e dynasties. Découverts en grand nombre, les simples blocs de pierre, les briques ou les barres de bois placés sous le crâne dans les tombeaux de la couche sociale pauvre de la III^e dynastie témoignent non seulement de la grande différence entre l'équipement quotidien et funéraire des pauvres et des personnages distingués, mais comme conséquence directe indiquent également que les objets implantés dans l'usage populaire «coexistent» avec l'équipement de luxe des riches, équipement raffiné et changeant avec la mode.⁶⁸ Par conséquent, si les types d'objets usuels simples ont survécu avec une telle assiduité pendant des siècles dans des conditions sociales et avec un mode de vie inchangés, nous devons compter avec leur existence dès le premier moment de leur apparition. Bien que leur nombre soit infime, les appuis-têtes en pierre ou en brique trouvés dans les tombeaux d'Abusir el-Meleq, de Qau, de Nagada et de Ballas prouvent que leur usage existait déjà à l'époque protodynastique. Cela signifie qu'à l'époque du luxe caractéristique des tombeaux des personnages distingués de la III^e, puis de la IV^e dynasties, les morts d'origine humble étaient encore enterrés dans une position à peu près préhistorique, dans des tombeaux ancestraux au mobilier funéraire pareillement primitif.⁶⁹ Ce n'est qu'ici,

⁶³ W. B. EMERY: *Archaic Egypt*. Harmondsworth 1961; H. JUNKER: *Die Geisteshaltung der Ägypter in der Frühzeit*. SBWAW 237/1 Wien 1961.

⁶⁴ P. e. à Tarkhan: W. M. F. PETRIE–G. A. WAINRIGHT–A. H. GARDINER: *Tarkhan I and Memphis V*. British School of Archaeology, London 1913. 8–12. Ici: une palette cassée en deux (vraisemblablement encore avant l'enterrement) sous la tête: N° 54 (*op. cit.* p. 11, pl. XXIX, 17); à Nagada, dans une nécropole de l'époque des I^{re} et II^e dynasties: G. A. REISNER: *Nega-ed-Dêr I. cimetière N° 1500 (15–62); cimetière N° 3000 (67–87)*.

⁶⁵ Le fragment de l'appui-tête en bois avec tête de lion trouvé à Mahasna ne peut pas être considéré comme preuve à cause des données insuffisantes de la publication. Bien que J. Garstang publie le dessin préparé de l'exemplaire parmi les trouvailles de l'époque de la I^{re} dynastie, l'objet ne figure pas dans sa description (= J. GARSTANG: *Mahasna and Bêt Khallaf*. *Egyptian Research Account* 7 London 1903, 28, pl. XXXIII, M 1 (?).)

⁶⁶ J. E. QUIBELL, *Excavations at Saqqara 1911–1912*. The Tomb of Hesy. Cairo 1913. pl. XXI. 57; Le type à deux colonnes est présent dans les tombes de Kafr-el-Ammar (W. M. F. PETRIE–E. MACKAY: *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*. *Egyptian Research Account* 18. London 1915. pls. II, 14, 17, 19) et également sur une stèle de l'époque précoce de la III^e dynastie (= W. BISSING: *Denkmäler ägyptischer Skulptur I*, pl. XIV, Djefainesout). A Sedment, dans une nécropole de l'époque des I^{re}–II^e dynasties (dans le tombeau N° 630), un appui-tête préparé de tiges de blé a été trouvé sous la tête d'un cadavre en position contractée (= W. M. F. PETRIE–G. BRUNTON: *Sedment I*. *British School of Archaeology* 27. London 1924. 14). Pour les données provenant de la période

tardive de la III^e dynastie, puis des temps de l'Ancien Empire qui l'a suivie, voir dans la partie de l'Ancien Empire (*Appui-tête*).

⁶⁷ Illustrant qu'on considérait le tombeau comme la maison du défunt et que le mobilier funéraire était préparé à l'instar des équipements domestiques ou bien les objets utilisés dans la vie étaient posés à côté du défunt (= A. SCHARFF: *Das Grab als Wohnung in der ägyptischen Frühzeit*. *SBAW Phil.-hist.Kl.* 1944–46, 6. München 1947, *passim*).

⁶⁸ Sur la typologie des appuis-têtes: W. M. F. PETRIE–E. MACKAY *op. cit.* London 1915. A Kafr Ammar (E. MACKAY) Chapitre X, pls. XVIII–XXI.

⁶⁹ G. REISNER a rappelé qu'au temps où dans les tombeaux des riches (IV^e dynastie), l'inhumation dans la position allongée est devenue générale, lors de l'inhumation des pauvres, même à l'époque des dynasties VI^e à XII^e, la position contractée était fréquente (= *Nega-ed-Der I*, 87–89). A. Mace note le même fait dans la partie II («Burials»). Au fond, l'enterrement des morts en position contractée s'est poursuivi sans interruption à partir de l'époque préhistorique au cours de l'époque des I^{re} et II^e dynasties (G. REISNER *op. cit.* 87 et le tableau). A l'époque des V^e et VI^e dynasties à Giza (H. JUNKER, *Giza III*. 130, 162; V. 2–3, 119; VI. 3–4; G. REISNER in *ZÄS* 113), dans les tombeaux de l'époque de la VI^e dynastie à Saqqara (= C. M. FIRTH–B. GUNN: *Teti Pyramid Cemeteries*. *Excavations at Saqqara*. Cairo 1926, I, 34 et suiv.), et même dans la Première Période Intermédiaire à la campagne (= G. BRUNTON: *Qau and Badari*, 52). Voir encore les renvois figurant aux appuis-têtes de type préhistorique, où il s'agit également du mobilier funéraire des cadavres en position contractée: note 70.

et uniquement dans les tombeaux les plus pauvres, qu'on peut trouver des pierres, briques et barres de bois⁷⁰ et même du blé entassé sous la tête⁷¹ pour servir d'appui-tête. La présence des appuis-têtes primitifs de type identique à l'époque protodynastique et au début de la III^e dynastie rend en tout cas probable leur utilisation à l'Époque Archaïque même si les trouvailles des tombeaux des pauvres – pour la plupart altérés – n'en fournissent pas la preuve décisive.

En conclusion, on peut constater que les tombeaux tasiens sont des premiers à accorder une place particulière à la tête du défunt. On entassait des grains de blé ou des glumes sous la tête, ou on y mettait un coussin en cuir qui en était rempli, dans certains cas un tas de cuir enroulé. Les inhumations donnent à penser que la coutume a commencé dans les tombeaux d'enfants et au début n'était en rapport qu'avec la protection plus circonspecte des petits enfants. Dans la culture badarienne, l'utilisation des sous-têtes s'est répandue dans un cercle restreint, sans égard à l'âge et au sexe. Outre les sous-têtes antérieurs, on voit apparaître le disque en jonc – ancêtre du *hnm.t wr.t.* postérieur – et la couverture en toile protégeant la tête. C'est à ce temps qu'on place fréquemment des poteries sous et autour de la tête. Dans les tombeaux d'Amrah, la présence des sous-têtes était rare : l'inhumation avec démembrement observée ici n'a pas provoqué de changement dans le placement du mobilier funéraire. A Nagada II, à Gerzeh, on n'a pas trouvé de sous-têtes. Par contre, on peut observer une procédure particulière de conservation, accompagnant le démembrement des cadavres, procédure se limitant à la tête : le remplissage du crâne de sable mêlé de perles.

A Abusir el-Meleq, outre les poteries placées sous la tête, on voit apparaître le type primitif de l'appui-tête : une pierre placée sous le crâne. Dans un groupe de tombes peu nombreuses des nécropoles protodynastiques, groupe séparé des autres et uni, les cadavres sont démembrés le facon intentionnelle, et la tête écartée est remplacée par un objet rond – poterie ou œuf d'autruche. L'importance particulière de la tête était soulignée par l'enterrement des crânes dans une tombe séparée. Le bloc de pierre ou la brique placés sous les crânes est la forme la plus simple de l'appui-tête, réperée au début de l'époque dynastique aussi dans les tombes des pauvres. La présence de ces appuis-têtes dans les tombes de l'époque de la III^e dynastie, puis leur survie tenace dans les inhumations populaires de l'époque suivante indique qu'à l'Époque archaïque, il faut tenir compte de leur utilisation. Le développement à partir des sous-têtes primitifs en pierre ou en brique des trois types d'appui-tête à structure complexe – utilisés alors encore par les plus aisés seulement – représentés dans la tombe de Hesiré a dû se faire à l'époque de la I^{ère} et de la II^e dynasties. Les coutumes servant à mettre en évidence l'importance de la tête, le mobilier funéraire ou les procédures particulières connexes étaient différents selon les périodes et les régions, et avaient des spécificités individuelles. Au début de l'époque de la III^e dynastie, les types des sous-têtes mixtes (tas de blé, coussin, disque de jonc) ont disparu et l'utilisation de l'appui-tête à structure simple ou complexe s'est répandue.

Ancien Empire. Dans le culte funéraire de l'Ancien Empire, la protection de la tête et son importance privilégiée sont attestées d'une part par le matériel des trouvailles archéologiques, et d'autre part par les Textes des Pyramides apparus à la fin de la V^e dynastie.⁷² Selon les monuments matériels et les sources écrites, les efforts déployés pour préserver le cadavre ont non seulement survécu, mais se sont accrus par rapport aux

⁷⁰ III^e dynastie Medum: brique = (tombe la plus précoce, de type A) N^{os} 102; 108; 116; 119; 127; (tombe de type B) N^{os} 103; 104; (pl. XXIII, 5); 125; 128; 131; (Tombe de type C) Nos 112 E; 139 C. – Barre en bois = (tombe de type A) N^o 136 (pl. XXXIX, 4 [15]). Disque en tresse de toile sous la tête: (tombe de type B) N^o 134 (W. M. F. PETRIE-E. MACKAY-G. WAINWRIGHT: *Meydum and Memphis III*. British School of Archaeology, London 1910. 30, 32-35). – A Kafr Ammar: brique et bloc de pierre = N^{os} 532; 537 A; 558; 570 (PETRIE-MACKAY *op. cit.*, 9, Chapitre X, 20-22, Registre: pl. XXI).

⁷¹ IV^e dynastie: Mostagedda = N^o 2638 Femme. Un tas de blé sous la tête du cadavre en position fortement contractée (G. BRUNTON, *Mostagedda*, 109).

⁷² Lors de l'examen du matériel de l'Ancien Empire, l'accent est mis sur les monuments de l'époque allant de la III^e dynastie

jusqu'à la fin de la V^e dynastie. Le matériel des tombes des personnes nobles de l'époque de la VI^e dynastie est déjà la préfiguration des coutumes funéraires et des objets de culte funéraire de l'époque héracléopolitaine, ainsi leur examen conjoint explique le changement des idées du culte funéraire et l'apparition des mobiliers nouveaux. L'examen des Textes des Pyramides apparus à la fin de l'époque de la V^e dynastie n'adopte pas ce principe de systématisation. Les inscriptions des Textes des Pyramides examinées ci-après jettent une lumière en premier lieu sur les coutumes du culte funéraire pratiquées avant et pendant l'Ancien Empire. Dès la fin de la VI^e dynastie et à l'époque héracléopolitaine, nous sommes déjà témoins du développement puis de la propagation des textes de cercueil, de l'utilisation de plus en plus vaste des idées apprises du culte des tombes royales.

époques préhistorique et archaïque.⁷³ Les tentatives faites pour conserver le corps ont rendu manifeste que le maintien de la personne à conserver pour la vie de l'au-delà dans un état fidèle à son état vivant, la préservation et la reproduction de la tête sont plus importantes que celles de toutes les autres parties du corps.

La conservation et l'embaumement étaient les procédures primitives et développées de la préservation du corps. Selon les données provenant de l'époque de la I^{ère} dynastie, au cours de la conservation les cadavres étaient enroulés dans un recouvrement en toile de plusieurs couches, mais sous le bandage épais seul le squelette subsistait.⁷⁴ On peut observer une méthode similaire sur les restes humains provenant de l'époque de la II^e et de la III^e dynastie, méthode complétée par une innovation : la toile était imbibée de résine et on essayait de reproduire extérieurement la tête et la figure.⁷⁵ La première tentative de la procédure de l'embaumement à l'époque de la IV^e dynastie est prouvée par les trouvailles de la reine Hetepheres, où on a enlevé les restes des viscères.⁷⁶ La pratique de la procédure de l'embaumement se limitait à l'origine à une couche sociale mince : aux rois, aux membres de la famille royale ainsi qu'aux personnes les plus nobles et ne s'est répandue dans l'inhumation des couches moyennes que plus tard, à l'époque de la V^e et de la VI^e dynastie.⁷⁷ Les rites funéraires populaires ont préservé le corps conformément aux usages préhistoriques, tout comme les éléments ancestraux ont survécu dans les procédures d'inhumation.⁷⁸

Coutume répandue au début de l'Ancien Empire, la reproduction de l'extérieur du défunt se manifestait dans différentes procédures. Sur le corps du défunt, on a façonné les diverses parties du corps en toile résineuse et cela si fidèlement à son état vivant que le membre ainsi recouvert offrait la pareille authentique du vrai membre.⁷⁹ Trouvés pour la plupart brisés dans les tombes pillées, les cadavres ne fournissent malheureusement que peu d'exemples de cette étape précoce de conservation. La procédure est cependant restée en usage tout le long de l'époque de l'Ancien Empire. En outre, d'autres procédures aussi sont apparues, où on peut observer sur le corps resté dans un état relativement intact des exemples particuliers de la conservation de la tête. Les cavités oculaires du crâne d'un homme noble de Medoum emballé en toile, ont été nettoyées, puis remplies d'une pâte et même la pupille a été formée.⁸⁰ Dans le cas d'un cadavre trouvé également dans un mastaba de Medoum, un tampon en toile a été placé dans la bouche, la tête a été enroulée d'une couche épaisse et les cavités orbitaires ont été remplies d'une pâte de peinture pressée sur toile.⁸¹ A l'époque de la V^e

⁷³ Récemment en résumé: S. IKRAM-A. DODSON: *The Mummy in Ancient Egypt. Equipping the Dead for Eternity*. London 1988, 103-113 et passim.

⁷⁴ Bras de reine (ou du pharaon Djer) de l'époque de la I^{ère} dynastie: W. M. F. PETRIE: *The Royal Tombs of the First Dynasty*. II. London 1901. 16, pl. I. - Les cadavres enveloppés vraisemblablement les plus anciens, ont été découverts en 1997 à Hieraconpolis, dans un cimetière daté de la période Nagada II: S. IKRAM-A. DODSON *op. cit.*, 109.

⁷⁵ Le premier corps a été trouvé par Quibell dans une tombe de l'époque de la II^e dynastie, dans la nécropole de Saqqara. Les membres du mort étaient recouverts de plusieurs couches de bandes en toile imbibées de résine. (J. E. QUIBELL: *Excavations at Saqqara 1912-1914*, Cairo 1923. 11, 19, 28, 32. pl. XXIX). Le corps en position contractée avait été placé dans un cercueil en bois: E. G. SMITH-W. R. DAWSON: *Egyptian Mummies*. London 1924, Fig. 1; E. G. SMITH: *Egyptian Mummies*. JEA 1914, 192, pl. XXXI. Fig. 1.

⁷⁶ Dans quatre creux d'une caisse d'albâtre dans la tombe de Hetepheres ont été identifiées des parties intérieures à l'origine vraisemblablement enroulées, conservées à l'aide de sodium de 3%: G. A. REISNER: *A History of the Giza Necropolis*, II. completed and revised by W. S. SMITH: *Tomb of Hetepheres the mother of Cheops*. Cambridge, Mass. 1955. 23-27, pls. 39 a-b et 44 a. - A Medoum: W. M. F. PETRIE: *Medum*, 1892. 17-18.

⁷⁷ Dès l'époque de la VI^e dynastie, on utilisait plusieurs matériels d'embaumement: H. JUNKER: *Vorläufiger Bericht über die dritte Grabung bei den Pyramiden von Gizeh*, 1914. Kais. Akad. d. Wissenschaften in Wien. 1914, Nr. XIV. 169.

⁷⁸ La position contractée du corps est générale. Au lieu de cercueil, on n'utilisait pour la plupart qu'un recouvrement en toile ou en jonc. (Voir la note 69.)

⁷⁹ Un exemple en est la partie de jambe trouvée dans la chambre sépulcrale en granite de Djoser. Sur son recouvrement, les muscles et les doigts modelés en toile résineuse se dessinent visiblement: D. E. DERRY: *Report of human remains from the granite sarcophagus chamber in the Pyramid of Zoser*. ASAE 35 (1935) 28-30. - Ph. Lauer a supposé que le crâne richement doré, trouvé le siècle dernier par Minutoli - mais qui a péri depuis lors - appartenait vraisemblablement au cadavre de Djoser: J. PH. LAUER: *Découverte à Saqqarah d'une partie de la momie du roi Zoser*. ASAE 35 (1935) 27. - Sur l'examen des restes: E. STROUHAL-M. F. GABALLAH: *King Djedkaré Isesi and his Daughter*. *Biological Anthropology and the Study of Ancient Egypt*. London 1993, 104-118; Sur un cadavre de femme recouverte de toile mouillée de résine la tête et les membres ont été modelés d'une manière plastique: Gizeh, tombe G 2220, IV^e dynastie (G. A. REISNER: *A History of the Giza Necropolis I*. Cambridge, Mass. 1942, 451-453, pl. 42.)

⁸⁰ W. M. F. PETRIE-E. MACKAY-G. WAINWRIGHT: *Meydum and Memphis III*. *British School of Archaeology*. London 1910, Nefermaat: p. 10.

⁸¹ *Meydum and Memphis III*, N° 17. grand mastaba: p. 15-16. - On ne sait pas si les corps étaient vraiment décharnés avant l'inhumation (op. cit. pp. 18-19) ou les corps ont été enroulés de nouveau des bandelettes de momie plus tard, après l'altération: D. E. DERRY: *Mummification* *In* R. ENGELBACH: *Introduction...*, 172.

dynastie, outre le façonnage des membres par la toile résineuse, on essayait de rendre le cadavre fidèle à son état vivant, de plus en plus par l'élaboration particulière de la tête. Les détails de la tête et du visage étaient soigneusement modelés, formant un véritable masque, sur lequel les yeux, les sourcils et la moustache étaient peints de malachite verte et de pâte résineuse brune.⁸² Le recouvrement de la momie mise à jour en 1966 à Saqqara (momie de l'Ancien Empire conservée dans l'état le plus intact) a été élaboré également avec une technique particulière.⁸³ La figure de l'homme a été façonnée en toile trempée en plâtre, fidèlement à son état vivant, en accordant une attention particulière à l'élaboration de la tête et des traits du visage. Le crâne est recouvert d'une perruque bouclée façonnée en toile stuquée, les sourcils et la moustache sont en plâtre, la barbe en toile plâtrée est ajustée au menton.

Trouvés par Junker à Gizeh, les cadavres recouverts de stuc sont une variante perfectionnée de cette procédure.⁸⁴ Ici, les cadavres avaient d'abord été recouverts de toile, puis de stuc, formant les membres du corps de manière que le défunt fait littéralement l'impression d'une statue de grandeur nature. Une attention particulière caractérise l'élaboration du masque en stuc qui recouvre le crâne : le masque fournit le portrait approximativement authentique du défunt. Dans plusieurs cas, seule la tête du défunt a été recouverte et modelée de stuc,⁸⁵ ce qui prouve qu'en vue de conserver le défunt dans un état où il semble vivant, c'est le modelage précis de la tête qui était considéré comme le plus important.⁸⁶

Une conception semblable aux parties de visages parfois peints, formés de toile résineuse et de stuc, ainsi qu'aux masques en stuc destinés à maintenir la tête dans un état intact s'exprime par les têtes dites de remplacement originaires de la période précoce de l'époque de la IV^e dynastie, têtes de remplacement préparées de calcaire et trouvées dans les mastabas appartenant à la nécropole de l'Ouest de Gizeh.⁸⁷

Têtes de remplacement. Jusqu'à nos jours, on a trouvé 32 têtes et fragments de têtes, dont 17 exemplaires intacts et 3 exemplaires fragmentaires mis à jour par des expéditions autrichiennes et américaines à Gizeh.⁸⁸ Les têtes sont de grandeur nature et – exception faite de deux exemplaires⁸⁹ – préparées de fine calcaire blanche. Le bas du cou a parfois été épaissi pour que la partie du cou coupée horizontalement tienne la

⁸² Un exemple excellent de cette procédure est la tête de Ranofer de Medoum (dans la collection du Royal College of Surgeon à Londres, où elle a été détruite au cours des bombardements de la deuxième guerre mondiale). Les sourcils, les yeux et les pupilles ont été peints de malachite verte, la moustache de pâte brune: W. M. F. PETRIE: *Medum*, 17-18; E. SMITH, *JEA* 1 (1914) 192, pl. XXXI. Fig. 2.

⁸³ En hiver 1965-66, Ahmed Moussa a découvert une tombe rupestre au sud de la chaussée d'Ounis – la tombe de Nefer et de sa famille – dans laquelle deux momies de la V^e dynastie ont subsisté. La momie en meilleur état a été placée dans un cercueil en bois. Le corps a été d'abord enveloppé dans un linceul en toile, puis l'extérieur du corps a été modelé d'une toile stuquée. Une attention particulière a été accordée au modelage de la tête fidèle à son état vivant, tous les détails du visage ont été modelés presque comme un portrait: A. M. MOUSSA-H. ALTENMÜLLER: *The Tomb of Nefer and Ka-hay*. Mainz 1971, 18, 43 et passim, pl. 40 a; H. ALTENMÜLLER: *Gräber unter der Prozessionstrasse. Neue Entdeckungen in Saqqara (Ägypten)*. AW 5/2 (1974) 29, 32. Abb. 14.

⁸⁴ H. JUNKER: *Vorläufiger Bericht... Giza*, 1914, N^{os} 346, 466, 493, 820. V^e dynastie: 169-171, pls. V, VI (en haut). Le recouvrement resté en état le plus intact a été trouvé à Gizeh, et se trouve actuellement à Boston: E. BROWARSKI: *Mummy covering* In: *Mummies & Magic. The Funerary Art of Ancient Egypt*. Museum of Fine Arts Boston. Boston 1988, Cat 23., 91-92. Fig. 23; Ch. ROEHRIG, *Mummy mask and body covering* In: *Egyptian Art in the Age of the Pyramids*. New York, 1999, N^o 197. 476-477.

⁸⁵ H. JUNKER *op. cit.* N^{os} 820, 493: 170. pl. VI (en haut); *idem*:

The Austrian excavation, 1914. *JEA* 1 (1914) 252-253, pl. XL, 1-2; *idem*: *Giza I. Denkschriften* 69, 1. Abh., Wien-Leipzig 1929. 58. – W. S. SMITH: *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*. London 1949 2, 27-28; En résumé: N. TACKE: *Die Entwicklung der Mumienmaske im Alten Reich*. MDAIK 52 (1996) 307-336. Taf. 50-53.

⁸⁶ Z. HAWASS: *A burial with an unusual plaster mask in the western cemetery of Khufu's Pyramid*. In: A. Friedmann-B. Adams (eds): *Studies dedicated to M. A. Hoffmann*. Oxford 1992, Fig. 6.

⁸⁷ Outre Gizeh, on a trouvé des têtes en calcaire de grandeur nature à Dahchour (= J. DE MORGAN: *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, I. Wien 1903, mastaba N^o 5: f ig. 7.) et à Abousir (= L. BORCHARDT: *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-Ré*. *Ausgrabungen der Deutschen Orient Gesellschaft in Abusir 1902-1904*. Leipzig 1907, De la tombe de Kahotep: 133. Abb. 114.). Il faut y ajouter la tête trouvée par A. Fakhry à Saqqara-Sud: J. LECLANT *Or.* 23, 1954. 69.; C. VANDERSLEYEN in *LÄ* II, 12-13. – Selim Hassan a trouvé un exemplaire dans la couche vaseuse d'une chambre sépulcrale: SELIM HASSAN: *Excavation at Giza*, VII. Cairo 1953, 4-5.

⁸⁸ H. JUNKER: *Vorläufiger Bericht... Giza* 1914. 173-174. Taf. VIII; *JEA* I, 253. pl. XL, 3-4; *Giza* I, 57-63, Taf. XII-XIV; *Giza* V, 116 et suiv., *Giza* XII, 55. – G. REISNER: *Accessions to the Egyptian Department during 1914*. *Bulletin of the Museum of Fine Arts*, Boston 13 (1915) N^o 76, 30-36, fig. 5-14. – W. S. SMITH: *op. cit.* 6-9, pls 25-28.

⁸⁹ H. JUNKER: *Vorläufiger Bericht... Giza*, 1914. Schacht 984 (XL a) et G. REISNER: *Bulletin...* Boston, 13 (1915) N^o 4430.

tête en équilibre : la tête pouvait être mise debout. Sur le cou d'un exemplaire, on a trouvé un anneau pour ornement.⁹⁰ La formulation concise, sommaire exprime les traits les plus essentiels des défunts.⁹¹

Dans le culte funéraire des plus nobles de la IV^e dynastie,⁹² mais en tout cas dans celui d'une couche exclusive,⁹³ au stade précoce des procédures de conservation les têtes de remplacement représentaient la personne décédée. Le fait que – sauf une exception⁹⁴ – on n'ait trouvé aucune tête à sa place et dans sa position primitives, mais qu'elles aient été découvertes dans des tombes altérées et gisaient en général à proximité de la chambre sépulcrale, a donné occasion à de nombreuses suppositions en ce qui concerne l'objectif de ces têtes de remplacement.⁹⁵ Junker a supposé que les têtes de remplacement étaient les préfigurations de la statue du défunt,⁹⁶ et leur ressemblance aux portraits trouve sa source dans la foi que le Kha du défunt retourne dans la tombe et reconnaissant le défunt, s'unifie avec lui.⁹⁷

Que nous acceptions l'explication de Junker concernant le développement de la sculpture de Gizeh ou que nous laissions cette question ouverte en prenant en considération les découvertes d'Emery à Saqqara,⁹⁸ l'objectif incontestable de la préparation des têtes de remplacement et leur placement dans la chambre sépulcrale ou autour de celle-ci est de conserver et d'assurer le maintien de la tête – de son essence reflétée par ses traits – fidèlement à son état vivant.⁹⁹ Cet objet de culte funéraire utilisé dans un cercle clos et restreint était

⁹⁰ Musée universitaire du Caire: N° 97 A.

⁹¹ Leur analyse comparative récente: Ch. ROHRIG, *Reserve Heads: an Enigma of Old Kingdom Sculpture* In: Dor. Arnold-K. Grzymski-Chr. Ziegler (eds): *Egyptian Art in the Age of Pyramids*. New York 1999, 72–81, Fig. 46.; Cat, N°s 46–49, p.234–241.

⁹² Selon G. REISNER: Les portraits représentaient les membres de famille de Khepreu: *Bulletin... Boston* 13 (1915) 36.

⁹³ W. K. SIMPSON: *A IV Dynasty Portrait Head* *BMMA* 7 (1949) 286–292.; W. HELCK: *Zur Entstehung des Westfriedhofs an der Cheops-Pyramide*. *ZÄS* 81 (1956) 62–65.

⁹⁴ SELIM HASSAN *op. cit.*

⁹⁵ Selon H. JUNKER, les têtes de remplacement étaient posées à proximité de la chambre sépulcrale souterraine, dans une niche creusée dans la fosse de la tombe et obturée par une pierre et servaient l'objectif d'assurer l'identité du défunt même en cas de pourrissement du cadavre (H. JUNKER: *Giza I*, 57–62 Taf. X.) – G. Reisner était d'accord avec l'objectif, mais lui-même il a trouvé les têtes de remplacement dans des mastabas pillés. Dans aucun des cas, les personnes ayant pénétré dans la tombe n'avaient aperçu la niche derrière la pierre de fermeture (G. REISNER: *Bulletin... Boston* 13 (1915) 31). – N. B. Millet trouve que les têtes sont de modèles de sculpture utilisés pour la préparation de la statue funéraire, y compris le portrait de Nofretete à Berlin et les têtes stu-quées d'Amarna (N. B. MILLET: *The reserve heads of the Old Kingdom*. In: W. K. Simpson-W. Davis (eds): *Essays in Honor of Dows Dunham*. Boston 1981, 129–131; *Idem*: *The reserve heads of the Old Kingdom: A theory*. In: Dor. Arnold-K. Grzymski-Chr. Ziegler (eds): *Egyptian Art in the Age of Pyramids*. New York 1999, 233–234). – Pour l'essentiel, cette opinion est partagée par A. L. KELLEY: *Reserve heads: a review of the evidence for their placement and function in Old Kingdom Tombs*. *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 5, 1974. N° 1. 6–12) et P. LACOVARA (*The Riddle of the Reserve Heads*. *KMT A Modern Journal of Ancient Egypt* 8:4 (1997–98) 35–36). – L'affirmation de R. TEFNIN: *Art et magie au temps des pyramides: L'énigme des têtes dites de «remplacement»*. *Monumenta Aegyptiaca* 5. Bruxelles 1991; *Les têtes magiques de Gizeh*. *BSFE* 120 (1991) 25–37). qui tient les lésions sur les têtes pour des mutilations rituelles est repoussée à l'unisson par les auteurs ci-dessus, en tant qu'acte profondément étranger à la manière de voir égyptienne. Toutefois, il manque une explication totalement infaillible de ces lésions.

⁹⁶ Exception faite des temples Khepreu et Menkauré ainsi que des statues de Hemiun et de A3hj, à cette époque il n'y a pas de

statues dans les mastabas et le serdab n'existe pas non plus: H. JUNKER: *Giza I*. 63. Cependant, il paraît peu vraisemblable qu'une grande statue n'ait pas été descendue à travers le puits dans la chambre sépulcrale à cause de sa fragilité et la tête de remplacement ait été une sorte d'objet miniature (P. LACOVARA *op. cit.*, 33), étant donné que la tête était d'une grande nature.

⁹⁷ H. JUNKER: *Giza I*, 57–58.

⁹⁸ Il est certain que dans un mastaba de Saqqara, de l'époque de la I^{ère} dynastie les fragments d'une statue en bois (Kha) contredisent le développement présumé de la sculpture sépulcrale à l'époque de la IV^e dynastie (W. B. EMERY: *Archaic Egypt*. Edinburgh 1961, 170–171, pl. 27.)

⁹⁹ Junker a démenti l'opinion de Naville qui avait mis en rapport la «Tête mystérieuse» représentée et nommée par la vignette du chapitre 151 B du Livre des Morts avec les têtes de remplacement de Gizeh (E. NAVILLE: *Les amulettes du chevet et de la tête*. *ZÄS* 48 (1910) 111; H. JUNKER: *Giza I*, 58). La tête représentée sur la vignette évoque un buste ou du moins un masque en cartonage plutôt qu'une tête de remplacement. La mise en rapport des deux types de monuments est cependant fondée, étant donné que les deux soulignent la protection de la tête (E. VARGA: *Une tête de bois peint d'Égypte*. *BMHB* 53 [1979] 5–16). – Borchartd explique la signification de la tête de remplacement d'Abousir en partant de l'article cité de Naville, mais d'une manière un peu différente. Selon son opinion, si on préparait la tête de remplacement de peur que la tête ne soit coupée, on voulait tromper par cela les mauvais démons, soit de façon qu'au lieu de la tête du défunt ils coupent les têtes de remplacement, soit en croyant que si la tête du défunt devenait malgré tout la proie des démons, la tête de remplacement resterait à l'individu en tant que sa propre tête. La théorie forcée de Borchartd avait été influencée en premier lieu par l'opinion de K. Sethe, opinion refusant l'enlèvement rituel effectif quand que ce soit (L. BORCHARDT: *Neuser-Ré*, 133). – La proposition d'interprétation de Ch. Roehrig semble être pareillement fantastique, interprétation selon laquelle il pourrait exister un rapport du point de vue du contenu entre la tête de remplacement de l'époque de l'Ancien Empire et la statue de tête de Toutankhamon qui émerge d'un lotus: les deux étaient également le symbole du dieu de soleil qui apparaît sur le monticule préhistorique, la tête de remplacement devait se trouver sur un amas de terre dans la chambre sépulcrale. N'excluant pas les interprétations mythiques, je suis d'avis que la tête de remplacement symbolisait la personne du défunt dont la survivance était l'objectif principal du culte funéraire.

primitivement un des moyens très importants de la préservation du défunt et peut être considéré comme une forme de l'idée constituant la base des procédures de conservation. La création du portrait de l'individu fidèle à son état vivant exprimait en premier lieu la garantie de l'existence d'au-delà, et a pu donner en conséquence un essor au développement de la sculpture de portrait de l'Ancien Empire et – ensemble avec les masques de stuc – était la préfiguration des masques de momie préparés en cartonnage, apparus dans la I^{ère} Période Intermédiaire.¹⁰⁰

A l'époque de l'Ancien Empire, l'utilisation *du chevet* s'est généralisée dans les inhumations de la noblesse et dans l'inhumation populaire. On trouve dans les tombes – en fonction de la situation sociale – des exemplaires faits du matériel le plus précieux et d'exécution compliquée et des chevets en briques et en pierre connus des temps prédynastiques.¹⁰¹ Le chevet est parfois recouvert d'une botte épaisse de toile ou d'un coussin rempli de paille avec une taie en toile,¹⁰² mais il arrive que seul un disque en toile enroulée soit posé sous la tête du mort.¹⁰³ A l'époque de la V^e dynastie, des inscriptions apparaissent sur la colonne des chevets : les textes courts contiennent le nom et les titres du défunt, parfois complétés par une prière adressée à Osiris ou à Oupouaout.¹⁰⁴ Le nom du chevet : *wrs* apparaît pour la première fois sur une stèle de l'époque de la III^e dynastie.¹⁰⁵

A l'époque entre la III^e et la V^e dynastie, l'inhumation en position allongée s'est répandue de plus en plus dans le milieu des membres de la couche noble. La dimension du cercueil a augmenté, un chevet était posé sous la tête du défunt enroulé dans des bandelettes. Lors des inhumations populaires, ainsi que dans les tombes des riches, on accordait une grande attention au maintien intact du cadavre, dans le dernier cas en essayant de conserver de manières différentes le corps du défunt. L'idée et la pratique du démembrement intentionnel des cadavres sont étrangères l'une et l'autre au rite funéraire de l'Ancien Empire. Si nous acceptons que les exemples de Medoum publiés par Wainwright sont prouvés et ne sont pas dus à l'altération, les observations laissent présumer que le démembrement faisait partie de la procédure de conservation.¹⁰⁶

La situation est autre à Deshasheh, où Petrie a découvert un cimetière de l'époque de la V^e dynastie et a constaté quatre types de démembrement intentionnel dans 16 tombes.¹⁰⁷ Les cadavres sont sans exception dans une position allongée, posés pour la plupart dans un cercueil et munis parfois également d'un chevet. Le système de la coutume rappelle les procédures de démembrement des nécropoles prédynastiques, mais les cadavres ont été inhumés conformément à la manière de conservation de l'Ancien Empire. Dans la plupart des cas, chaque membre du corps était séparément enveloppé dans des bandelettes et remis à sa place, la tête tranchée et enveloppée était placée sur le chevet. La comparaison des exemplaires des cadavres démembrés découverts dans la nécropole de Deshasheh et des inhumations intactes découvertes au même endroit permet-

¹⁰⁰ W. S. SMITH: *op. cit.* 1946. 24–25.

¹⁰¹ Les types de chevets dans les tombes de l'époque des III^e–IV^e dynasties ont été définis par Mackay sur la base du riche matériel de la nécropole Kafr Ammar (W. M. F. PETRIE–E. MACKAY: Héliopolis, Kafr Ammar and Shurafa, ERA et BSA 24, Londres 1915, X., pls. XVIII–XXI). Il ressort des descriptions des tombes, de la vérification des types de tombes et de chevets que 1) les formes primitives apparaissent dans les inhumations sans cercueil, recouvertes d'argile, faites en position contractée; 2) les exemplaires de système compliqué ont été trouvés dans des tombes bâties, dans des mastabas, des inhumations faites en position allongée. Mackay considère pourtant le chevet de la tombe de Hésiré (J. E. QUIBELL: The Tomb of Hesy. Excavation at Saqqara 5. [1911–1812] Cairo 1913, pls. 14, 21) comme le type le plus prématuré, bien qu'il trouve lui-même étrange comment la forme la plus précoce pouvait être d'un système aussi compliqué. En même temps, il ne hiérarchise pas les chevets en brique et en pierre du même âge, originaires de la nécropole de Medoum (W. M. F. PETRIE–E. MACKAY–G. WAINWRIGHT: Meydum and Memphis III. London 1910, 29–30). Il ressort cependant du tableau et des descriptions que les chevets rudimentaires en brique et en pierre (le cas échéant en bois) constituent la forme

ancestrale du type d'objet, dont le chevet de système compliqué s'est développé à l'usage des nobles.

¹⁰² Plusieurs cas à Kafr Ammar (Héliopolis, Kafr Ammar and Shurafa, 22). Ici même un coussin en paille: tombe N° 535.

¹⁰³ Meydum and Memphis III.: à Medoum la tombe de femme N° 134.

¹⁰⁴ Kafr Ammar: tombe N° 226, chevet de Chepses (pl. XV) et de nombreux autres exemplaires à partir de l'époque de la V^e dynastie.

¹⁰⁵ M. A. MURRAY: Saqqara Mastabas I. ERA 10 London 1905. Stèle de Kha-baou-sokar: pl. I.

¹⁰⁶ Dans les tombes des nobles de l'époque de la III^e dynastie: Meydum and Memphis V. 14–19.

¹⁰⁷ W. M. F. PETRIE: Deshasheh 1897. EEF 15, London 1898, 20–24. pls. XXXV–XXXVII. – Types: 1) en partie démembrés (dans les tombes N°s 116; 22; 28; 143; 64). – 2) pour la plupart démembrés (dans les tombes Nos 21, 27). – 3) entièrement démembrés et de nouveau réunis (dans les tombes Nos 23; 113; 115; 78; 142). – 4) entièrement démembrés et réunis sans ordre (dans les tombes N°s 26; 31; 94; 1).

tent de constater que le rite n'était pratiqué que par une communauté peu nombreuse et close. Que nous soyons en face d'une coutume d'une communauté de famille ou d'une communauté d'un autre caractère,¹⁰⁸ l'existence du démembrement à l'époque de la V^e dynastie¹⁰⁹ pouvait signifier la survie d'une coutume ancestrale.

A en juger par les trouvailles, les exemples de Deshasheh appartenaient aux membres de la couche aisée. Cependant, le rite se rencontre également à l'époque de la VI^e dynastie, cette fois-ci dans une nécropole qui contient peu d'objets funéraires. A Zaraby, non loin de Gizeh, Petrie a observé dans 14 tombes sur 56 une inhumation en position contractée et démembrée.¹¹⁰ La caractéristique du rite est l'enlèvement de la tête, accompagné de la pose d'un vase (en albâtre) à la place de la tête,¹¹¹ de la mise debout du crâne¹¹² ou de la coutume de «l'inhumation autonome du crâne».¹¹³

La présence de l'inhumation avec démembrement à Deshasheh et à Zaraby à l'époque de la V^e et de la VI^e dynastie prouve que les traditions du rite préhistorique étaient tenacement enracinées dans les coutumes funéraires et survivaient dans un cercle restreint même dans un environnement social et religieux où, dans l'intérêt de la préservation du cadavre, et la pratique et les dogmes religieux craignaient et condamnaient toute manière de démembrement – et en conséquence la possibilité de la dispersion de la tête et des membres. La peur de la perte des membres du corps et surtout de celle de la tête est l'un des thèmes principaux des Textes des Pyramides apparus à la fin de l'époque de la V^e dynastie.

Le texte qu'on peut considérer comme le plus ancien dans les *Textes des Pyramides*¹¹⁴ fait souvent allusion – et ce même dans plusieurs variantes – à l'unification des membres et de la tête. La conception fondamentale des inscriptions souhaitant l'assemblage du cadavre se manifeste dans les formules accompagnant le rite funéraire. Ces textes rappellent une coutume funéraire de l'époque prédynastique, coutume facilement identifiable et évoquent sa négation. On peut donc faire un parallèle entre les lignes relatives à la sauvegarde de la tête et des membres et entre les coutumes funéraires avec démembrement. Les formules ont été sauvegardées vraisemblablement par la tradition orale avant d'être intégrées dans le recueil des textes à la fin de l'époque de la V^e dynastie.¹¹⁵ Toutefois, les formules perpétuées dans les tombes royales gardaient non seulement les rites des époques précédentes, mais intégraient leurs variantes postérieures dans les Textes de Pyramides.¹¹⁶ Dans les passages qui contiennent l'unification du cadavre, l'assemblage de la tête et celle des membres (et des os) sont mentionnés ensemble. Les inscriptions au contenu identique peuvent être classées en deux groupes.¹¹⁷

¹⁰⁸ Petrie a considéré les morts de Deshasheh comme groupe ethnique étranger de même que les communautés de Nagada pratiquant l'inhumation démembrée. (Deshasheh, 24.)

¹⁰⁹ Un des cadavres démembrés a été Mera, prêtre de Hathor, comme l'inscription de son chevet, l'indique. (Deshasheh, N° M. 116, 20., pls. XXXIV, 4.; XXXV; XXXVIII.)

¹¹⁰ W. M. F. PETRIE: Gizeh and Rifeh. BSA et ERA 13. Londres 1907; Zaraby, 10.

¹¹¹ Zaraby: N° 83.

¹¹² Zaraby: N° 121.

¹¹³ Zaraby: N° 15.

¹¹⁴ K. SETHE: Die altägyptischen Pyramidentexte, I–II Leipzig 1908–1910, III–IV. Leipzig 1922; S. A. B. MERCER: The Pyramid Texts in Translation and Commentary, I–IV. New York–London–Toronto 1952; R. O. FAULKNER: The Ancient Egyptian Pyramid Texts, I–II. Oxford 1969; K. SETHE: Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten, I–IV. Glückstadt–Hamburg 1935–1939, V–VI. 1962; H.. ALTENMÜLLER: In: LÄ 14–21.

¹¹⁵ K. Sethe, qui a été le premier à dater les Textes des Pyramides, a daté ces formules, ensemble avec d'autres groupes de textes, à l'époque préhistorique (K. SETHE: Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter. Abh. Kunde des Morgenlandes XVIII. Leipzig 1930), ce qui est aujourd'hui déjà dépassé. S. Schott a considéré

l'ensemble des textes comme rituel funéraire célébré au roi (S. SCHOTT: Bemerkungen zum altägyptischen Pyramidenkult, Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde 5. Kairo–Wiesbaden 1950, 136 et suiv.), les a divisés en cinq groupes et les a datés, les textes dramatiques considérés comme les plus précoces à la fin de l'époque de la II^e dynastie et au début de l'époque de la III^e dynastie, les textes «Verklärung» les plus tardives à l'époque des V^e–VI^e dynasties (S. SCHOTT: Mythe und Mythenbildung im Alten Ägypten. Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens 15. Leipzig–Berlin 1945, 28 et suiv. et passim). Bien que les recherches supplémentaires aient dans la plupart refusé la théorie de rituel de Schott, cette idée a fécondé à l'arrière-plan les analyses affinées nées à la suite des œuvres de J. SPIEGEL: Das Auferstehungsritual der Unas-Pyramide. Ägyptologische Abhandlungen 23. Wiesbaden 1971, H. ALTENMÜLLER: Die Texte zum Begräbnisritual in den Pyramiden des Alten Reiches. Ägyptologische Abhandlungen 24. Wiesbaden 1972. et W. BARTA: Die Bedeutung der Pyramidentexte für den verstorbenen König. MÄS 39. München–Berlin 1982.

¹¹⁶ Surtout: S. SCHOTT: Bemerkungen..., 142, 155 et suiv.

¹¹⁷ Pour les textes identiques, voir: T. G. ALLEN: Occurrences of Pyramid Texts, with Cross Index of these and other Egyptian Mortuary Texts. Chicago 1950, 61–99.

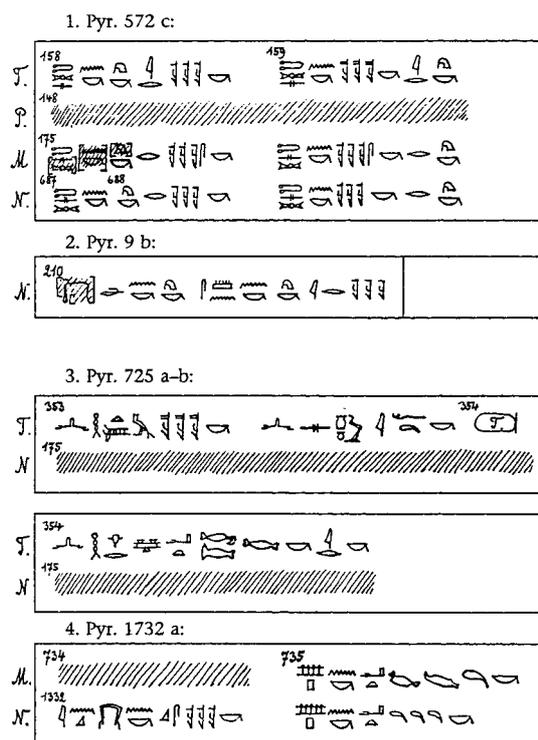


Planche 1. Textes des pyramides

1. Formules adressés directement au défunt

Il ressort des textes qu'on espérait assurer l'état intact du cadavre sans intermédiaire divin, en vertu de la force magique des mots.

(*Planche 1*) 1. Pyr. 572 c. «Ta tête est rattachée à tes os, tes os sont rattachés à ta tête.»

2. Pyr. 9 b. «Ta tête t'est donnée, ta tête est fixée à tes os.»

3. Pyr. 725 a-b. «Tes os ne périssent pas, ta chaire ne sera pas souffrante, tes os ne s'éloignent pas de toi.»

4. Pyr. 1732 a. «Réunis tes os, reçois tes membres.»

(*Planche 2*) 5. Pyr. 654 a-b-c-d. «Formule. Holà, holà! Lève-toi T.M.N. / reçois ta tête, ramasse tes os, / rassemble tes membres, / secoue la terre de ta chaire.»

(*Planche 3*) 6. Pyr. 735 b-c. «Réveille-toi, T., lève-toi, reçois ta tête, / rassemble tes os, / secoue ta pous-sière.»

7. Pyr. 75 a. «Formule. Osiris W., reçois ta tête.»¹¹⁸

2. Unification de la tête et des membres sur instruction d'une divinité

L'unification se fait sur instruction d'une divinité ou avec son concours.

La mention des membres de l'Ennéade illustre la rédaction des textes anciens par la théologie de Héliopolis en vue d'utilisation royale.¹¹⁹ (Voir le rôle de la déesse Nout par la suite.)

(*Planche 3*) 1. Pyr. 843 a. «Reçois ta tête, unifie tes os, dit Geb.» (Variantes : Pyr. 840 b ; 830 a.)

2. Pyr. 639 b. «(Geb) t'a donné ta tête, il l'a donnée pour que Thot t'unifie, pour qu'il n'y ait pas ton état.»¹²⁰

¹¹⁸ A classer dans le plus ancien groupe de textes, la formule a été complétée à la fin de l'époque de la V^e dynastie (et à l'époque de la VI^e dynastie) par l'identification du pharaon avec Osiris, mais laissant intact le texte du rituel.

¹¹⁹ W. BARTA: Untersuchungen zum Götterkreis der Neunheit. MÄS 28. München-Berlin 1973.

¹²⁰ C'est-à-dire: que l'état sans vie se résolve.

5. Pyr. 654 a-b-c-d:

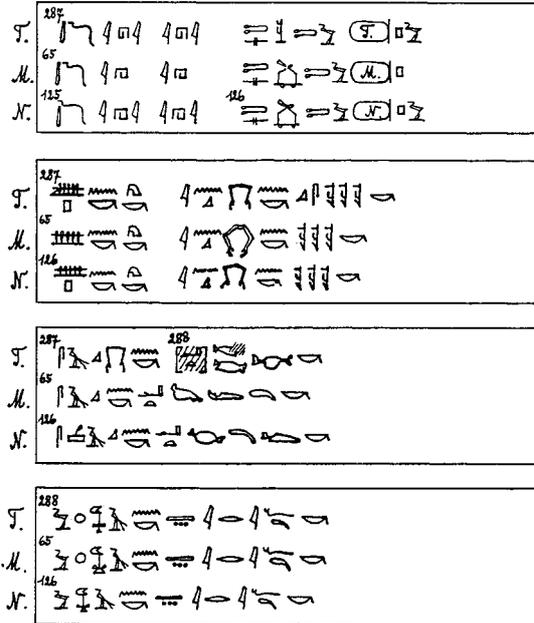
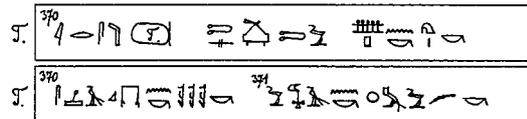
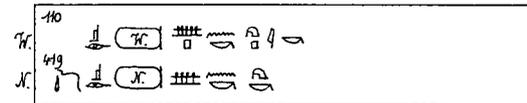


Planche 2. Textes des pyramides

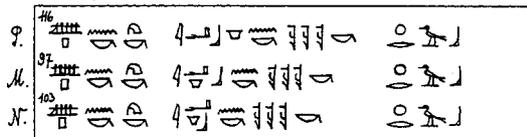
6. Pyr. 735 b-c:



7. Pyr. 75 a:



1. Pyr. 843 a:



2. Pyr. 639 b:

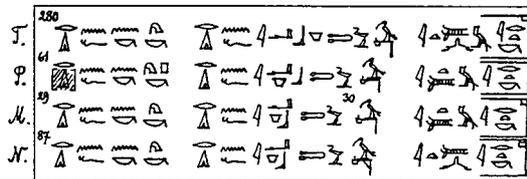


Planche 3. Textes des pyramides

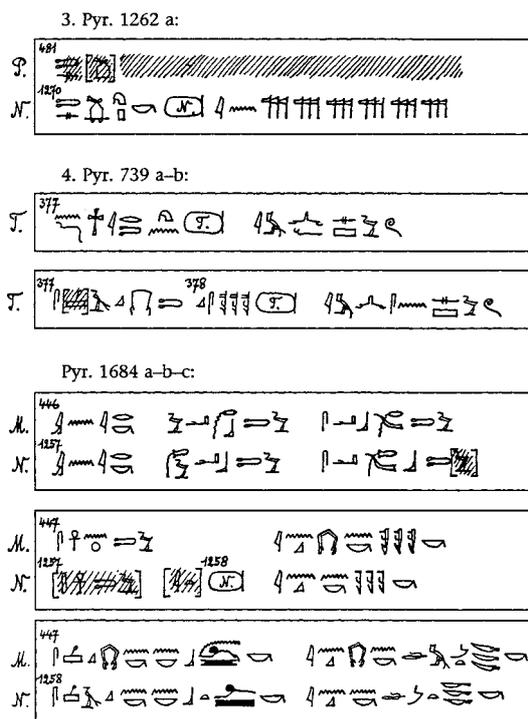


Planche 4. Textes des pyramides

(planche 4) 3. Pyr. 1262 a. «Ta tête est relevée, N., par les deux Ennéades divines.»

Le texte suivant est une demande à T3jt, déesse protectrice, considérée vraisemblablement comme personnification du bandage de momie.¹²¹

4. Pyr. 739 a-b. «Protège la tête de T. pour qu'elle ne se détache pas, / rassemble les os de T. pour qu'ils ne se détachent pas.»

Le même objectif s'exprime dans le premier et dans le second groupe de textes : protéger la tête et les membres de leur perte et assurer la protection physique du défunt par l'unification du cadavre. Les formules considérées comme les plus anciennes (1^{er} groupe) ne définissent pas encore le contenu religieux du rite. La manière d'expression courte et sans aucune explication évoque une action en cours, se déroulant – ou qui s'est juste déroulée – devant le(s) récitant(s) : la cérémonie funéraire. Les mots accompagnant l'enveloppement du cadavre (v. 1-3) ou les formules impératives adressées au défunt déjà préparé et prêt à être mis dans la tombe (v. 4-7), voulaient assurer outre le recouvrement qui protège effectivement la tête et les membres, aussi par la force des mots le maintien du défunt dans un état intact. *Rattacher, donner, fixer* et *recevoir* la tête : c'est ce qui est mis au premier plan. *Le rassemblement, l'unification, le rattachement* des os et des membres et leur *fixation* à la tête rendent le cadavre intact. Le rituel est connu de l'époque dynastique précoce, et évoque la procédure de conservation enroulant la tête et les membres un à un et les ficelant étroitement avec des bandes en toile.

A travers les textes du 1^{er} et du 2^e groupe, se devine la peur de la perte, de la disjonction, de la dispersion de la tête et des os (des membres). On ne peut cependant pas interpréter l'inquiétude de la perte de l'intégrité du corps, le souhait de l'unification de la tête et des os exprimés dans le rituel funéraire uniquement par la peur de la décomposition naturelle après la mort ; en conséquence par le développement de la conser-

¹²¹ Comme en Pyr. 56 a. (K. SETHE: Übersetzung und Kommentar III. 372.)

vation.¹²² L'opinion selon laquelle la conception fondamentale des Textes des Pyramides sur l'unification du cadavre trouve sa source dans l'observation des cadavres dispersés des tombes préhistoriques exhumées, tire son origine du refus de l'existence d'autrefois de la coutume de l'inhumation avec démembrement.¹²³ Le bouleversement accidentel des tombes contenant des cadavres intacts ne pouvait pas éveiller de peur particulière chez les contemporains, étant donné que les membres dispersés par un accident éventuel ou par la destruction des animaux sont restés dans la tombe et – même d'après les représentants de cette théorie¹²⁴ –, ces cas exceptionnels représentaient un nombre si minime comparé aux tombes conservées qu'elles ne pouvaient pas donner l'impression d'un procédé systématique. Dans les communautés pratiquant l'inhumation intacte, l'expérience des tombes altérées était une source si insignifiante et d'un nombre si minime comparé aux tombes conservées qu'elle ne pouvait pas constituer la base de la modification du rituel funéraire. La procédure de la conservation et de l'embaumement, la foi dans la renaissance dans l'au-delà et l'idéologie connexe peuvent se développer dans le rituel funéraire d'une communauté qui respecte l'unité du cadavre et n'a jamais, même indirectement, fait l'expérience de la mutilation intentionnelle – mais au cours de l'inhumation, cette communauté ne pratique pas un rituel protestataire qui ne peut pas avoir lieu dans sa propre pratique. L'observation éventuelle de l'inhumation a pu inspirer de la peur aux membres d'une communauté qui désire maintenir l'intégralité du corps, au moment où elle a pu observer les signes indéniables de démembrement dans les tombes altérées.

Toutefois, il est plus vraisemblable que ce ne sont pas tellement ces observations éventuelles qui ont formé le rituel destiné à empêcher la perte des membres, mais plutôt le voisinage des communautés pratiquant effectivement l'inhumation avec démembrement ou justement par suite de l'intégration d'une telle communauté dans la population voisine : l'adoption et l'exclusivité de l'inhumation intacte signifie une protestation contre la coutume funéraire ancienne. Soit qu'on suppose l'influence du voisinage, soit celle de l'intégration, soit toutes les deux, il est évident que seules ont dû refuser la perte de la tête et des membres les communautés qui avaient entendu parler de la coutume du démembrement ou en avaient une expérience directe et la condamnaient.

La pratique de l'inhumation avec démembrement suivie dans un milieu restreint, mais tenacement dans la nécropole d'Amrah jusqu'aux exemples de Nagada (sans même parler des cas de l'Ancien Empire), donc pendant toute l'époque de Nagada I et II, prouve que la partie médiane et méridionale de la vallée du Nil était habitée par des communautés dont les coutumes différentes de la procédure funéraire générale ont influencé l'inhumation de la population environnante dans un sens négatoire. L'enlèvement de la tête et le sectionnement des membres (jambes, bras) en usage dans le rite avec démembrement est le modèle le plus parfait des passages négatoires des Textes des Pyramides, souhaitant en conséquence assurer le rattachement et l'unification de la tête et des os et membres. Les deux étapes de la préservation (la conservation et l'embaumement) ne contredisent pas, et même ne touchent pas le reflet négatif du démembrement dans les Textes des Pyramides.¹²⁵ La conception condamnant l'enlèvement de la tête et le démembrement était la conception fon-

¹²² Dans les textes sur l'assemblage des os, K. Sethe a considéré comme prouvé l'inhumation des squelettes, et dans les lignes rappelant le ramassage des membres la procédure de l'embaumement (K. SETHE: Zur Geschichte der Einbalsamierung bei den Ägyptern und einiger damit verbundener Brauche. SPAW Berlin 1934, 214–216 et passim), ainsi que dans les commentaires des textes des Pyramides cités ci-haut, en détail dans ses remarques sur Pyr. 654 b–d et ses variantes (K. SETHE: Übersetzung und Kommentar... III, 203). Bien que cette analyse de texte soit en harmonie avec les observations archéologiques, étant donné que le corps protégé par un recouvrement en toile ou en jonc et le corps nettoyé avec du matériel embaumeux reflète deux procédures différentes qui se suivent dans le temps, la différenciation entre l'inhumation des cadavres basée sur le ramassage des *os* et des *membres* (ou de la *chaire*) et l'inhumation des momies détermine plutôt l'état des cadavres conservés pour la postérité que l'objectif original de la coutume

d'inhumation. L'apparition des os d'abord, celle des membres plus tard, puis pendant tout le temps leur apparition commune (même sur les sarcophages ptolémaïques ils figurent également ensemble) – cela pourrait faire penser que K.S.W exception faite de la tête, a servi à indiquer l'ensemble du corps. Dans un texte postérieur des Pyramides, Sokaris «moule» les os d'une statue et «charpente» la squelette, c'est-à-dire prépare le corps d'une statue. (Pyr. 1968 = S. SCHOTT: Bemerkungen..., 161.)

¹²³ K. SETHE: Einbalsamierung..., 5 et suiv. d'une manière accentuée: S. MORENZ: Ägyptische Religion. Stuttgart 1960, 208.

¹²⁴ Voir les notes 50–54.

¹²⁵ Sethe a refusé les conclusions de Wainwright tirées des cadavres démembrés de Gerzeh sur la base de la séparation des inhumations de cadavres et de l'embaumement, séparation fondée sur l'emploi des mots (*os* – *membres*) (K. SETHE: Einbalsamierung..., 214 et passim).

damentale que le texte funéraire évoquait lors des procédures de conservation puis de l'embaumement. L'absence des Textes des Pyramides concernant l'unification ne réside pas en ce que les os ou les membres doivent être fixés à la tête, mais dans la conception fondamentale qu'il faut assurer l'unité du cadavre contre la perte, la dispersion, la disjonction.

C'est pour la plupart en rapport avec le rôle protecteur ou malfaisant d'une divinité ou d'un démon qu'il est fait allusion aux actes mettant en danger l'intégrité du cadavre. La tête du défunt est mise en danger par la main de Mafdet : «Celui qui est sectionné par elle (c'est-à-dire par sa main), sa tête ne sera pas rattachée.»¹²⁶ Le texte qui parle de l'unification des membres mentionne ouvertement le démembrement : (*planche 4*) Pyr. 1684 a-b-c : «Je suis venu à toi pour te purifier, pour te rendre pur, pour te rendre vivant. Je rassemble pour toi tes os, / je rassemble pour toi ta chaire,¹²⁷ je rassemble pour toi tes membres découpés.»¹²⁸ Dans son remaniement postérieur datant de l'époque de la V^e dynastie, le texte a reçu une formulation mythique. Le roi défunt apparaît devant les singes de Ré. (*planche 5*) Pyr 286 b-c-d : «ses (*gf.wt*) singes sont les coupeurs de tête. / W. T. passe devant eux en paix, sa tête est rattachée à son cou, / le cou de W. est sur son tronc en vertu de son nom Rattacheuse de Tête.»

Le fait que les lignes sur le démembrement et l'enlèvement de la tête figurent dans le groupe de textes sur l'unification physique du défunt n'est pas simplement le produit d'une «fantaisie mythique», mais prouve le rapport étroit des actions. L'appréciation de la mutilation exclusivement en tant qu'acte mythique, et l'acceptation de l'assemblage des membres du corps en tant que fait historique effectif (conservation et embaumement) prive les textes de leur témoignage historique.¹²⁹ La pratique de la coutume est clairement démontrable par la comparaison des observations archéologiques et des Textes des Pyramides.¹³⁰

Rôle de la déesse Nout. Dans la rédaction héliopolitaine des textes (dans le 2^e groupe) contenant le rassemblement de la tête et des os (et des membres), c'est en premier lieu Nout qui assure l'intégrité et la protection du défunt. La déesse qui protège, embrasse, purifie le défunt, l'aide à arriver au ciel, l'élève parmi les étoiles ou lui facilite le passage à l'état de dieu, se voit attribuer le rôle principal dans les variantes postérieures des textes ancestraux, sa protection est inséparable de la réussite du défunt au-delà.¹³¹ Dans les textes qui se rapportent à l'unification du corps, Nout est la mère du défunt, la «Grande Protectrice» = elle porte l'épithète *hnmt wr(t)*.

(*planche 5*) Pyr 834 b-c : «Ta mère vient à toi, tu ne manques de rien. Nout vient à toi, tu ne manques de rien. / La Grande Protectrice (*hnmt wr(t)*) vient à toi, tu ne manques de rien, / la Protectrice des Faibles (*hnm.t snd-w*)¹³², tu ne manques de rien.»

(*planche 6*) Pyr 835 a-b-c : «Elle te protège, empêche que tu souffres de manque, elle te donne ta tête, réunit pour toi tes os, unifie pour toi tes membres, apporte pour toi ton cœur dans ton corps.»

Pyr. 827 a-b-c : «Oh, c'est P. M. N.! Vient qui vient, tu ne manques de rien. / Ta mère vient, tu ne manques de rien, Nout, tu ne manques de rien, / la Grande Protectrice (*hnmt wr(t)*), tu ne manques de rien, la Protectrice des Faibles, tu ne manques de rien.»

Pyr. 828 a-b-c = comme 835 a-b-c.¹³³

¹²⁶ Pyr. 672 a-d, Dans un rôle similaire: Pyr. 682 a-d (K. SETHE: *Übersetzung und Kommentar...*, III, 233.)

¹²⁷ nbt = WB II, 236, 13.

¹²⁸ dm3t = WB V, 451, 11. Sethe le met en rapport avec les membres découpés d'Osiris (K. SETHE: *Übersetzung und Kommentar*, IV, 35).

¹²⁹ L'opinion citée de L. Borchardt (note 99) concernant les têtes de remplacement tire son origine également de cette conception. – Sur l'enlèvement de la tête qui figure dans les Textes des Pyramides 286 b-d, K. Sethe écrit qu'ici il ne faut pas attribuer une importance particulière à l'action parce que le défunt passe finalement indemne devant les (*gf.wt*) singes: *Übersetzung und Kommentar I*, 328.

¹³⁰ Selon la position de J. Assmann, bien que la pratique et la

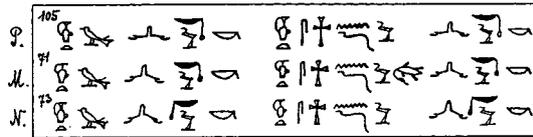
conception du démembrement manifestées par les inhumations et dans les textes funéraires soient prouvées, l'action évoque dans les textes l'image mythique de l'état mort, ce qui était la condition de rendre le cadavre vivant (J. ASSMANN: *Death and initiation in the funerary religion of Ancient Egypt. In: W. K. Simpson (ed.): Religion and Philosophy in Ancient Egypt. New Haven 1989, 137-139.*

¹³¹ K. MARTIN: *Nut. In: LÄ IV, 535-541.*; Sur le rapport entre Nout et le défunt: A. RUSCH: *Die Entwicklung der Himmelsgöttin Nut zu einer Totengöttheit. Mitt. d. Vorderasiatisch-Ägyptischen Gesellschaft 27. Leipzig 1922.*

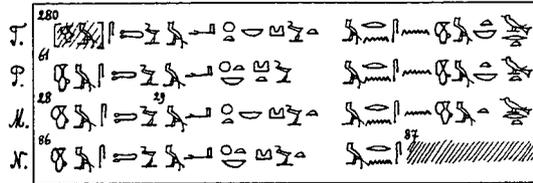
¹³² Pyr. 827 b-c; 828 a.

¹³³ Le texte est dramatisé: à l'interpellation de la déesse la même réponse se répète («tu ne manques de rien»).

Pyr. 827 c:



Pyr. 638 c:



Pyr. 838 a-b:

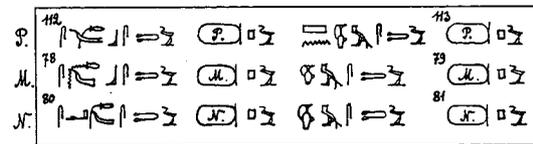
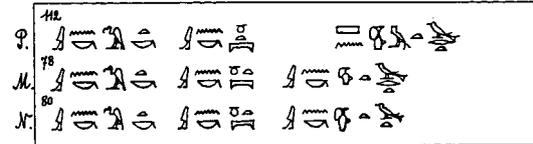
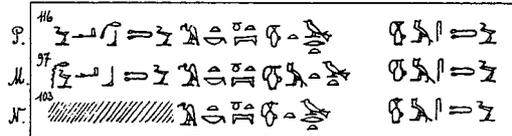


Planche 7. Textes des pyramides

Pyr. 842 d:



Pyr. 778 a-b:

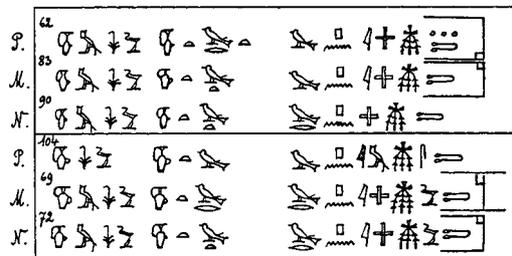
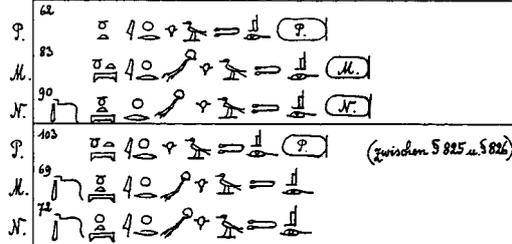


Planche 8. Textes des pyramides

La déesse Nout dans le rôle de la «Grande Protectrice» apparaît également dans d'autres textes qui protègent le défunt. Associé au verbe *hnm*, le nom *hnm.t wrt* de la déesse apparaît en tant que jeu de mots.

(planche 7) Pyr 638 c : «Elle te protège (*hnm.t-ś tw*) de toute chose néfaste par son nom «Grande Protectrice» (*hnm.t wrt*).»¹³⁴

Pyr. 838 a-b : «Ta mère vient à toi, Nout vient à toi, «la Grande Protectrice» (*hnm.t wrt*) vient à toi, te purifie, te protège (*hnm-ś tw*).»

(planche 8) Pyr. 842 d : «Ta mère te purifie, Nout, la «Grande Protectrice» (*hnm.t wrt*), te protège (*hnm-ś tw*).»

Pyr. 778 a-b : «(Formule) Nout place-toi sur ton fils, Osiris P. M. N. / protège-le «Grande Protectrice» (*hnm cw hnmś wrt*), ce Grand (qui est) parmi tes enfants.»

La déesse Nout, dans son rôle de *hnm.t wrt*, assure en premier lieu la protection de l'être physique du défunt.¹³⁵

Hnm.t wrt en tant que mobilier funéraire et personnification

Les textes ne semblent pas justifier, ni du point de vue graphique, ni de celui du contenu, la traduction de *hnm.t* dans le sens de «tamis». ¹³⁶ Dans les textes des Pyramides, le déterminatif figurant près de *hnm.t* (Pyr 638 c) présente un simple panier (V 30). Sur les frises de cercueil de la I^{ère} époque de Transition et du Moyen Empire, on trouve aussi son image, accompagné de l'inscription *hnm(t) wr(t)* qui figure comme mobilier funéraire.¹³⁷ Les frises montrent un disque jaune préparé avec une technique de tresse avec une partie médiane noire.¹³⁸ Cité également par Sethe, le mot déterminatif *hnm.t wr(t)* avec le cube écrit dans le panier (W 3) du nom de l'objet du Moyen Empire¹³⁹ peut être un maillon entre le signe iconographique simplifié utilisé dans l'écriture et la représentation réelle de l'objet. Sur la base de nombreuses représentations graphiques (signes écrits) et de représentations d'objet, il est à supposer à juste titre que l'image de *hnm.t wr(t)* apparaissant parmi les mobiliers funéraires représentait non le tamis, mais tout au plus un panier plat – selon toute vraisemblance – il représentait un disque en jonc rond ou ovale.

Sur la base de la traduction de *hnm.t* = «tamis», Sethe a interprété *hnm.t wrt* en tant que «Grand Tamis» et en conséquence il a donné une explication particulière aux textes identifiant la personne de Nout, déesse du ciel, avec le «Grand Tamis». Selon cette explication, les Égyptiens considéraient le ciel comme un grand tamis rond, dont les trous permettent aux étoiles de regarder et à la pluie de tomber.¹⁴⁰ Cette explication a été acceptée aussi par S. Mercer, qui y a ajouté d'autres analogies de l'Antiquité, mais n'a pas manqué de mentionner l'interprétation différente de H. Frankfort.¹⁴¹ Acceptant l'interprétation «tamis», Frankfort, sur la base d'exemples folkloriques récents, a considéré exclusif dans le développement de cette conception le rôle que joue le tamis à l'occasion de la naissance, ainsi que dans son rapport avec Nout, en tant que mère.¹⁴²

¹³⁴ Pyr 1608 a est un texte parallèle, où, à côté de *hnm.ś* figure encore le pronom personnel *kw* au lieu de *tw*. (K. SETHE: *Übersetzung und Kommentar...*, III. 185).

¹³⁵ C'est ce que rappelle aussi l'épithète *hnm.t śnd.w* = «La Protectrice des Faibles» (exactement: des Craintifs), ce qui vise dans le contexte ceux qui ont peur de la perte de la tête et des membres.

¹³⁶ WB III, 382: «Das Sieb».

¹³⁷ Concernant la représentation des types de l'objet: P. LACAU: *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*. CGC Le Caire 1904–1906. pl. XXXVI., Figs. 118–120. et G. JÉQUIER: *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*. MIFAO 47. Le Caire 1921, 238–240.

¹³⁸ Une représentation particulièrement détaillée est fournie par l'exemplaire sur le côté intérieur de la partie de tête du cercueil extérieur de Mentuhotep: R. LEPSIUS: *Aelteste Texte des Tottenbuches nach Sarkophagen des altaegyptischen Reichs im Berliner Museum*. Berlin 1867. Taf. 5: G. STEINDORFF: *Grabfunde des Mittleren Reichs in den kgl. Museen zu Berlin*. MDOS 8. Berlin 1896, I. Das Grab des Mentuhotep. Taf. IV.

¹³⁹ K. SETHE: *Übersetzung und Kommentar*, III. 186. – Près de

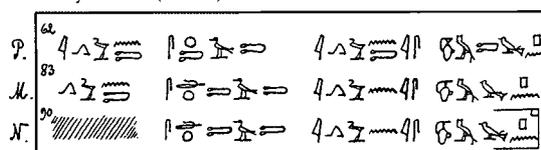
l'exemplaire représenté sur la frise ne figure que le nom de l'objet, c'était le disque lui-même qui servait de déterminant. – Dans le Livre des Morts, le déterminant montre un disque, marqué au milieu d'un cercle. chap 178, 33. Naville.

¹⁴⁰ A Pyr 638 c: K. SETHE: *Übersetzung und Kommentar*, III. 185–186.

¹⁴¹ S. A. B. Mercer *op. cit.*, II, 314.

¹⁴² Selon la communication de W. BLACKMAN: *The Fellahin of Upper Egypt*. London 1927, 63, c'est une coutume récente que les paysannes égyptiennes tiennent un grand tamis rond pendant l'accouchement et y font coucher le nouveau-né pour une nuit. H. FRANKFORT a mis en rapport le rôle de mère de la déesse Nout, la naissance quotidienne du soleil et des étoiles (et du roi défunt) avec l'utilisation populaire moderne dans ce sens du tamis (= Kingship and the Gods. A study of Ancient Near Eastern Religion as the Integration of Society and Nature. Chicago 1955, 2nd ed., 386–387, note 80.) – Contrairement aux conceptions ci-dessus, Gardiner donne simplement la traduction «Grande Protectrice» (= A. H. GARDINER–K. SETHE: *Egyptian Letters to the Dead, mainly from the Old and Middle Kingdom*. London 1928, 11.)

Pyr. 777 c (Nutról):



Plancher 9. Textes des pyramides

Hnm.t wr(t) représentée dans la forme d'un panier plat ou dans celle d'un disque en jonc était un mobilier funéraire ou une offrande sur les frises de cercueil de l'époque héraléopolitaine et du Moyen Empire et apparaissait dans la plupart des cas sur le côté intérieur de la partie de tête du cercueil près des récipients d'onguent et du chevet, derrière la tête du défunt,¹⁴³ parmi les objets destinés à assurer en premier lieu les soins fournis à la tête et sa protection. Il apparaît également sur le lit de mort ensemble avec le chevet¹⁴⁴ ou posé sur le chevet.¹⁴⁵ Dans deux cas, près du nom accompagnant le disque, on lit la remarque *hr tp-f*.¹⁴⁶ *Hnm.t wr(t)* était donc en rapport étroit avec la tête du défunt non seulement à cause de son placement conséquent à la partie de tête, placement observé sur les frises de cercueil : le texte prescrivant l'utilisation du mobilier funéraire disait lui aussi que le disque était destiné explicitement à la tête, à être placé sous la tête. H. Schäfer a reconnu dans cet objet le prédécesseur de forme de l'hypocéphale et il a considéré l'apparition du disque en jonc parmi les offrandes des frises de cercueil en même temps comme date du développement de la coutume.¹⁴⁷ Lors de l'examen de l'utilisation des sous-têtes, il est apparu que la coutume elle-même est beaucoup plus ancestrale que la représentation de *hnmt wr(t)*, on peut suivre la pose de différents objets sous la tête à partir du *Tasien*. On a déjà trouvé des disques en jonc tressé sous la tête des défunts au *Badarien*, dans la nécropole de Mostagedda.¹⁴⁸ Le sous-tête en jonc était vraisemblablement beaucoup plus répandu que le nombre des cas observés : le danger du dépérissement du matériel est ici beaucoup plus grand qu'au cas de sous-têtes d'un autre matériel (cuir, céramique, pierre, etc.). Toutefois, les quelques exemples où les disques ont été trouvés sous la tête ou sur le visage témoignent de l'existence préhistorique non seulement de la coutume, mais également de ce type d'objet. C'est vraisemblablement en raison de son utilisation en tant que mobilier funéraire qu'il a été englobé dans le groupe précoce des Textes des Pyramides qui parlent de l'unification de la tête et des os, c'est-à-dire des membres.

¹⁴³ Amenemhat (Bercheh) = P. LACAU *op. cit.*, N° 28092, N° 15; Neferi = P. LACAU *op. cit.*, N° 28088, N° 11; Sat-Bastet = P. LACAU: *op. cit.*, N° 28034, N° 4; G. MASPERO: Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis. MMA I. fasc. 2. Paris 1881-1884. 227; Hori = G. MASPERO: *op. cit.*, 218. Gemmi-em-hat = C. M. FIRTH-B. GUNN: Teti Pyramid Cemeteries. Excavations at Saqqarah. vol. I, 1926, 52, vol II. pl. 26 B; M. MOGENSEN: La Glyptothèque Ny Carlsberg, A 514 (AEIN 1615), pl. LXV; Sobek-aa = R. LEPSIUS: Aelteste Texte, Taf. 34; G. STEINDORFF: Grabfunde I. Taf. I, p. 9, N° 54; Mentuhotep (Thèbes) = G. STEINDORFF: Grabfunde I, Taf. IV; R. LEPSIUS: Aelteste Texte, Taf. 5. – Par erreur sur la partie de pied: Sa-ouadjet = R. ENGELBACH: Riqqeh and Memphis VI. London 1915, Tomb 166, p. 24, pl. XXIII; Sepi = P. LACAU *op. cit.*, N° 28083, N° 69. – Sur la partie inférieure du côté où se trouvent les yeux encadrés: Amenemhat (Bercheh) = P. LACAU *op. cit.*, N° 28091, N° 105. – A l'intérieur du toit: Wr-senefer = P. LACAU *op. cit.*, N° 28038, N° 6. – Sur le côté long (gauche), près du chevet, fortement fragmentaire: Ptah-em-hat = C. M. FIRTH-B. GUNN: Teti Pyramid Cemeteries, pl. 80.

¹⁴⁴ P. LACAU *op. cit.*, pl. XXXV: Her-š-f-hotep = H. SCHÄFER: Priestergräber und andere Grabfunde vom Ende des Alten Reichs bis zur griechischen Zeit vom Totentempel des Ne-user-Re. Ausgra-

bungen der DOG in Abusir 1902-1904 II. Leipzig 1908. p. 51, Nr 17, Taf. 6 B; p. 52, Abb. 71; p. 53, Nr 4, Taf, 8 A.

¹⁴⁵ Mentuhotep (Thèbes) = à l'intérieur de la partie de tête du deuxième cercueil au milieu (= G. STEINDORFF: Grabfunde I, 30-31, sur la base du dessin de Passalacqua). – L'inscription *wg* (sic) *n nmtt* écrite près de la représentation de trois chevets de la chambre funéraire de Meru-Bebi nous porte à supposer la pose sur chevet de *hnmt wr* (= J. CAPART: Chambre funéraire de la VIe dynastie aux Musées Royaux du Cinquantenaire. Bruxelles 1906, 24, pl. V.). – Sur la vignette du chapitre 166 du Livre des Morts, on voit un coussin (jaune), parfois sur chevet (= p. e. E. A. W. BUDGE: The Papyrus of Ani, pl. 33).

¹⁴⁶ Wr-senefer: *hr tp-f* (= P. LACAU *op. cit.*, N° 28038, N° 6); Amenemhat (Bercheh): *hr tp-f* (P. LACAU *op. cit.*, N° 28091, N° 105. W. SPIEGELBERG propose ici au lieu de *hr* la lecture *hr* = ZÄS 53, p. 125, dans la note).

¹⁴⁷ Comme nous l'avons déjà mentionné (voir note 82 dans la partie I) ActaArchHung 50 (1998) 40, H. Schäfer n'a pas écrit sur cette question, nous connaissons son opinion faite oralement de la communication de W. Spiegelberg (ZÄS 53, p. 125).

¹⁴⁸ G. BRUNTON: Mostagedda 58. – V. encore la note 9.

Dans les textes sur l'unification du corps, textes considérés antérieurs, le mobilier funéraire apparaît dans la forme *hnm.t wr*, où *wr* se rapportait au défunt et ne renvoyait à Osiris que plus tard¹⁴⁹ (1^{er} groupe). L'identification de *hnm.t wrt* avec la déesse Nout prouve l'influence de la théologie héliopolitaine, mais lors de la compilation des textes le jeu de mots¹⁵⁰ a été utilisé même si l'identification du (roi) défunt avec Osiris a déjà eu lieu. Le passage suivant cite un tel exemple : (*planche 9*) Pyr. 777 c (sur Nout) : «Tu es venue, tu caches ton fils, tu es donc venue, tu protèges ce Grand (*hnm-t wr pn*).»¹⁵¹ Il ne faut nullement ignorer l'apparition du disque en jonc et de la déesse Nout identifiée à celui-ci sur les frises et inscriptions des cercueils de l'époque héracléopolitaine et du Moyen Empire, où l'indication du mobilier funéraire et de la personnification témoignent de la modification du nom observée dans les Textes des Pyramides.¹⁵² En effet, sur les sarcophages, l'objet lui-même porte le nom *hnm.t wr*¹⁵³, et même les textes de sarcophages relatifs à Nout n'utilisent que rarement et non systématiquement la dénomination *hnm.t wrt*, ce qui pourrait laisser supposer que la personne de la déesse est reléguée à l'arrière-plan, derrière le disque.¹⁵⁴ Tout indique que la dénomination originelle devait être *hnm wr*.¹⁵⁵ Les frises de cercueil et les textes évoquent l'image d'un mobilier funéraire ancestral ensemble avec la tradition de nom qui s'y rattache. Le rôle du disque en jonc joué dans la protection (de la tête) du défunt a pour un certain temps relégué à l'arrière-plan la personnification spéculative qui se manifeste dans les Textes des Pyramides.

En résumé, on peut constater que le groupe de textes englobant l'unification de la tête et des os (des membres), et sa rédaction héliopolitaine nous renseignent sur l'existence d'un mobilier funéraire préhistorique et sur son rôle dans le culte funéraire. L'abstraction de l'époque de l'Ancien Empire a pris une forme réelle dans les représentations des frises de cercueil de l'époque héracléopolitaine et du Moyen Empire ensemble avec la dénomination se rattachant à la fonction ancestrale de l'objet (*hnm wr* et *hnm.t wr*). Parmi les sous-têtes utilisés dès l'époque préhistorique pour la protection de la tête, c'est le disque en jonc à caractère protecteur et lié à Nout, déesse du ciel, qui peut être considéré comme la première grande étape de la préhistoire des hypocéphales.

¹⁴⁹ K. SETHE: «Bewahrerin des Grossen» (= «Sieb») = Kommentar IV, 429.

¹⁵⁰ V. Pyr 638 c; 838 a–b; 842 d; 778 a.

¹⁵¹ Dans les variantes M. et N., la deuxième partie du texte est à la 1^{ère} personne du singulier, la désinence personnelle *t* manque près de *hnm* (*hnm wr pn*) et peut donc être traduite comme suit: «Je suis donc venue, la Grande Protectrice» c'est-à-dire le Disque en jonc.

¹⁵² Cf. les textes Pyr 828 a; 1608 aux formules citées sous l'entrée Nout.

¹⁵³ Par exemple: P. LACAU, *op. cit.*, Nos 28034, 4; 28035, 4; 28038, 6; 28083, 69. – G. STEINDORFF: Grabfunde II, Sobek-aa: p. 9, Nr. 54 Taf. I. (= R. LEPSIUS: Aelteste Texte, Taf. 5 et 34); C. M. FIRTH–B. GUNN: Teti Pyramid Cemeteries, pl. 26 B; Gemni-em-hat: M. MOGENSEN: Coll. Ny Carlsberg, pl. XLV.

¹⁵⁴ Sur les frises tout comme dans les textes des cercueils, dans les inscriptions se rapportant à Nout, le nom du mobilier funéraire

est plus fréquent que la personnification féminine utilisée dans les Textes des Pyramides. Par exemple: J. GARSTANG: Burial Customs, sur le cercueil d'Ouserhat, 191. (Nout, en tant que *hnm wr* à deux reprises); G. STEINDORFF: Grabfunde I. Mentuhotep, sur la partie de tête du 1^{er} cercueil et sur la partie extérieure en haut du 3^e cercueil, dans l'inscription: p. 4.; sur la partie intérieure de tête du cercueil de Sesenebnef: J. E. GAUTHIER–G. JÉQUIER: Mémoires sur les fouilles de Licht. MIFAO 6. Le Caire 1902. pl. XXII. – Ici on peut observer que *hnm wr* indique aussi le disque en jonc et parfois même Nout identifiée au disque. Par exemple: P. LACAU *op. cit.*, Nos 28088, 11; 28091, 105; 28092, 15.

¹⁵⁵ Cherchant l'interprétation de l'expression dans les mots *hnm* = protéger et *hnm* = dormir, G. JÉQUIER: Les frises d'objets, 240 a considéré que c'est le deuxième qui exprime le mieux la destination de l'objet, et en conséquence l'interprétation de *hnm.t wrt* serait «la Grande Endormeuse». Toutefois, les inscriptions utilisent toujours le mot *hnm*.